



Avril 2026

RAPPORT SUR LA POLITIQUE MONETAIRE

SOMMAIRE

PREAMBULE	5
COMMUNIQUE DE PRESSE	6
VUE D'ENSEMBLE	8
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, FINANCIER ET MONETAIRE INTERNATIONAL	12
A. ACTIVITES ECONOMIQUES, EMPLOI ET PRIX	12
B. PRIX DES MATIERES PREMIERES	13
C. CONDITIONS MONETAIRES ET FINANCIERES	14
II. EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE DE LA CEMAC	18
A. FACTEURS D'OFFRE ET DE DEMANDE ET PERSPECTIVES A COURT TERME	18
B. INFLATION	23
C. RESERVES DE CHANGE	25
D. AVOIRS EXTERIEURS NETS DE LA BEAC	26
E. COMPETITIVITE-PRIX	27
III. MONNAIE, LIQUIDITE ET MARCHE DES CAPITAUX DE LA CEMAC	29
A. CONDITIONS MONETAIRES	29
B. SITUATION MONETAIRE	32
C. MARCHE DES TITRES PUBLICS	34
D. MARCHE FINANCIER	37
IV. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES A COURT TERME DE LA CEMAC	38
A. PREVISIONS AU PREMIER TRIMESTRE 2026	38
B. PREVISIONS DU CADRE MACROECONOMIQUE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE 2026	39
V. PERSPECTIVES ECONOMIQUES A MOYEN TERME DE LA CEMAC	47
A. HYPOTHESES SOUS-JACENTES ET PREVISIONS MACROECONOMIQUES	47
B. PREVISIONS A MOYEN TERME DE L'INFLATION ET DES RESERVES DE CHANGE	48
C. RISQUES INTERNES ET EXTERNES	50
D. ORIENTATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE ET PROPOSITION DE DECISIONS	51
ANNEXES	53

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taux de croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC.....	14
Graphique 2 : Contributions à la croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC.....	14
Graphique 3 : Évolution du cours de l'euro.....	17
Graphique 4 : Évolution du taux de change de l'euro vis-à-vis de certaines devises.....	17
Graphique 5 : Evolution de l'ICAE dans la CEMAC.....	18
Graphique 6 : Évolution de l'inflation dans la CEMAC.....	24
Graphique 7 : Evolution de l'inflation sous-jacente de la CEMAC.....	24
Graphique 8 : Réserves de change de la BEAC et taux de couverture extérieure de la monnaie.....	26
Graphique 9 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC.....	27
Graphique 10 : Taux de croissance du TCER et du TCEN.....	27
Graphique 11 : Taux de croissance du TCER et du TCEN des exportations.....	28
Graphique 12 : Taux de croissance du TCER et du TCEN des importations.....	28
Graphique 13 : Evolution des réserves et opérations de refinancement du système bancaire.....	30
Graphique 14 : Evolution mensuelle de l'encours des transactions interbancaires.....	30
Graphique 15 : Evolution des taux du marché monétaire.....	31
Graphique 16 : TEG et Taux nominaux par types de clientèle au quatrième trimestre 2025.....	32
Graphique 17 : Taux débiteurs par pays au quatrième trimestre 2025.....	32
Graphique 18: Contributions des composantes à l'évolution de M2.....	33
Graphique 19: Contributions des crédits par maturité à l'évolution des crédits à l'économie.....	34
Graphique 20 : Evolution de l'encours des valeurs du Trésor de la CEMAC.....	35
Graphique 21 : Evolution des taux moyens pondérés des émissions de BTA et OTA depuis 2013.....	36
Graphique 22 : Evolution de l'ICAE CEMAC en glissement annuel.....	38
Graphique 23 : Evolution de l'écart de production dans la CEMAC.....	48
Graphique 24 : Evolution de la croissance effective et de la croissance potentielle.....	48
Graphique 25 : Prévisions de l'inflation en moyenne annuelle dans la CEMAC à l'horizon du quatrième trimestre 2027.....	49
Graphique 26 : Prévisions des réserves de change de la CEMAC et des avoirs extérieurs nets de la BEAC.....	49
Graphique 27 : Prévisions des réserves de change de la CEMAC en mois d'importations des biens et services, et du taux de couverture extérieure de la monnaie.....	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'environnement international.....	12
Tableau 2: Taux directeurs des Banques Centrales des principaux pays industrialisés et en développement.....	16
Tableau 3: Répartition de l'encours des titres par type de détenteur final au 31 décembre 2025.....	35
Tableau 4: Evolution des transactions interbancaires de titres au cours des deux dernières années.....	36

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Conditions d'intervention de la BEAC.....	53
Annexe 2 : Evolution des taux de la BCE et de la BEAC.....	54
Annexe 3 : Courbes des taux de rendement des titres publics de décembre 2025.....	55
Annexe 4 : Méthodologie de calcul de l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE).....	56
Annexe 5 : Principaux indicateurs économiques et financiers de la CEMAC.....	59

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

BCE	: Banque Centrale Européenne
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCC	: Banque Centrale du Congo
BCN	: Banque Centrale du Nigeria
BdC	: Banque du Canada
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
<i>BoE</i>	: <i>Bank of England</i>
<i>BoJ</i>	: <i>Bank of Japan</i>
BTA	: Bons du Trésor Assimilables
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CMM	: Comité du Marché Monétaire
CPM	: Comité de Politique Monétaire
DCU	: Dépositaire Central Unique
EMF	: Etablissement de microfinance
FALB	: Facteurs Autonomes de la Liquidité Bancaire
FCFA	: Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
<i>FED</i>	: <i>Federal Reserve System</i>
FMI	: Fonds Monétaire International
FOMC	: <i>Federal Open-Market Committee</i>
ICAE	: Indice Composite des Activités Economiques
ICCPB	: Indice Composite des Cours des Produits de Base
ICMF	: Indice des Conditions Monétaires et Financières
IPC	: Indice des Prix à la Consommation
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OTA	: Obligations du Trésor Assimilables
<i>PBoC</i>	: <i>People's Bank of China</i>
PEM	: Perspectives Economiques Mondiales
PIB	: Produit Intérieur Brut
<i>SARB</i>	: <i>South African Reserve Bank</i>
SDM	: Salle des Marchés
SESAME	: Système d'Évaluation et de Supervision des Activités de Microfinance
SVT	: Spécialiste en Valeur du Trésor
TCE	: Taux de Couverture Extérieure de la Monnaie
TCEN	: Taux de Change Effectif Nominal
TCER	: Taux de Change Effectif Réel
TIAO	: Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP	: Taux d'Intérêt Interbancaire Moyen Pondéré
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

PREAMBULE

Stratégie de politique monétaire

Conformément à l'article 1^{er} de ses Statuts, alinéa 2, la Banque Centrale émet la monnaie de l'Union Monétaire et en garantit la stabilité. Cette mission est déclinée stratégiquement en un objectif dual tant au plan interne qu'au plan externe. Au plan interne, elle consiste en une quête de la stabilité des prix à moyen terme. Au plan externe, elle vise une couverture suffisante à chaque instant des engagements à vue de la Banque Centrale par les disponibilités extérieures de la BEAC.

Du point de vue opérationnel, la stabilité monétaire est assurée, au plan interne, lorsque le taux d'inflation en moyenne annuelle est inférieur ou égal à 3 %, et au plan externe, quand le niveau des avoirs extérieurs bruts représente près de 60 % des engagements à vue de la BEAC et équivalant à au moins trois (03 mois) d'importations des biens et services et du service de la dette extérieure.

Pour atteindre son objectif, l'approche retenue par la BEAC consiste à intervenir sur le marché monétaire via les opérations d'*open market*, soit en ponctionnant, soit en injectant de la liquidité centrale, afin de piloter le Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) du marché monétaire autour du Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO), qui est son principal taux directeur. Ce pilotage se fait à l'intérieur d'un corridor constitué par le Taux de la Facilité de Prêt Marginal (taux plafond) et le Taux de la Facilité de Dépôt (taux plancher). Cette démarche se traduit par des interventions hebdomadaires d'appel d'offres, renforcées si nécessaire par d'autres instruments au titre d'apports supplémentaires ou de retraits de liquidités.

Pour évaluer les risques pesant sur la stabilité monétaire et décider d'une orientation spécifique de son action, la BEAC a adopté une démarche basée sur trois principaux axes :

- (i) ***l'analyse économique*** : elle s'appuie sur divers outils d'analyse conjoncturelle, des enquêtes et sondages, un cadrage macroéconomique cohérent et des modèles macroéconométriques permettant de faire des analyses, des projections macroéconomiques à court et à moyen termes, des simulations de politique économique, etc. Cette analyse repose également sur le principe de dérivation de l'instrument de référence (TIAO), en fonction des préférences des autorités (pondérations de l'inflation et du taux de couverture extérieure) et d'une règle optimale à l'échelle de la CEMAC de type « Taylor augmentée » ;
- (ii) ***l'analyse monétaire et financière*** : elle consiste à effectuer, d'une part, une analyse de la dynamique de la monnaie, de ses composantes et de ses contreparties, et, d'autre part, une évaluation de la liquidité, de la stabilité bancaire et des marchés de capitaux ;
- (iii) ***l'analyse de l'évolution des réserves de change*** : le maintien d'un taux de change fixe exige généralement la détention et la gestion optimale des réserves de change pour garantir la parité officielle de la monnaie. L'analyse de l'évolution des réserves de change et ses

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa première session ordinaire de l'année, le jeudi 02 avril 2026 à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, les membres du CPM ont pris connaissance des perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales.

Au niveau international, selon la mise à jour de janvier 2026 de ses *Perspectives de l'économie mondiale*, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance mondiale à 3,3 % en 2026, comme en 2025. Toutefois, ces perspectives sont désormais soumises à de fortes incertitudes en lien avec le conflit au Moyen-Orient.

Au niveau sous-régional, les prévisions macroéconomiques et financières réalisées en février 2026 par les Services de la BEAC, tablent sur : i) une baisse de la croissance économique à 2,9 % en 2026, contre 3,5 % en 2025 ; ii) des pressions inflationnistes contenues sous la norme communautaire, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle qui se situerait à 2,3 % en 2026, après 2,1 % en 2025 ; iii) un repli du déficit budgétaire base engagements, hors dons, de 4,8 % du PIB en 2025 à 2,2 % du PIB un an plus tard ; et iv) un déficit du compte courant, dons officiels compris, à 5,2 % du PIB en 2026, contre 2,9 % du PIB en 2025. Au 31 décembre 2026, la masse monétaire devrait augmenter de 11,1 % et les réserves de change en mois d'importations de biens et services représenteraient 4,52 mois, après 4,22 mois en 2025. Enfin, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 68,0 % en 2026 après 64,9 % en 2025.



En définitive, le Comité de Politique Monétaire, après avoir analysé les perspectives économiques et financières aux niveaux international et sous régional, a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 4,75 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,25 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et à 4,50 % sur les exigibilités à terme.

Fait à Yaoundé, le 02 avril 2026

Le Président du Comité de Politique Monétaire,




Yvon SANA BANGUI

VUE D'ENSEMBLE

Selon la mise à jour en janvier 2026 des Perspectives de l'économie mondiale (PEM) du Fonds monétaire international (FMI), l'économie mondiale afficherait une certaine résilience, se stabilisant à 3,3 % en 2026, comme en 2025. Cette trajectoire positive de l'économie mondiale en 2026 s'appuie principalement sur l'essor des investissements technologiques et des conditions financières favorables qui stimuleraient l'activité du secteur privé. Par ailleurs, le volume des transactions commerciales globales devrait progresser à 2,6 % en 2026, après 3,6 % en 2024 et 4,1 % en 2025. Enfin, des défis structurels, tels que la montée du protectionnisme et la fragilité des finances publiques, constituent des menaces persistantes pour la croissance à moyen terme de l'économie mondiale.

Sur le **front des prix**, les perspectives à moyen terme, indiquent une poursuite de la désinflation mondiale, portée notamment par la baisse des prix des produits énergétiques et produits alimentaires, dans un contexte marqué par la stabilisation du chômage à des niveaux d'après crise du Covid-19. Ainsi, selon les prévisions du FMI de janvier 2026, le taux d'inflation mondial reculerait progressivement de 4,1% en 2025 à 3,8 % en 2026 puis à 3,4 % en 2027.

Cependant, ces projections demeurent fortement tributaires de l'évolution du conflit géopolitique au Moyen-Orient, dont la persistance pourrait induire une révision significative des trajectoires de croissance et d'inflation mondiale.

Sur le **marché des produits de base**, l'indice composite des cours des produits de base (ICCPB) exportés par les pays de la CEMAC en glissement trimestriel a régressé de 9,8 % au quatrième trimestre 2025, après un repli de 4,7 % au trimestre précédent, en raison de la chute des cours des produits énergétiques (- 6,4 %) et des produits non énergétiques (-11,4 %).

Concernant les conditions monétaires et financières, dans les principaux pays avancés et émergents, la plupart des banques centrales ont maintenu inchangés leurs principaux taux directeurs, tandis qu'en Afrique subsaharienne, les banques centrales ont poursuivi l'orientation accommodante de leurs politiques monétaires.

Au niveau du **marché des changes**, au quatrième trimestre 2025, le taux de change effectif nominal de l'euro, mesuré par rapport aux devises des 37 principaux partenaires commerciaux (Eurostat), a enregistré une hausse de 0,3 % au quatrième trimestre 2025, moins importante que la progression de 2,1 % au troisième trimestre 2025.

Au niveau de la CEMAC, l'**Indice Composite des Activités Economiques (ICAE)** a progressé de 2,4 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2025, après 5,2 % au trimestre précédent et 6,6 % au quatrième trimestre 2024. Cette évolution reflète notamment le repli des activités extractives, dans un contexte de baisse des cours des matières premières, et l'attentisme des opérateurs économiques dans plusieurs pays de la Sous-région.

Sur le **front des prix**, le ralentissement de l'inflation sous-régional s'est poursuivi, en dessous du seuil communautaire. Ainsi, en moyenne annuelle, le taux d'inflation est revenu de 4,1 % en décembre 2024 à 2,1 % en décembre 2025. De même, en glissement annuel, le taux d'inflation a reculé à 0,6 % en décembre 2025, contre 4,4 % un an auparavant. Ce repli de l'inflation en 2025 s'explique principalement par le maintien dans certains Etats de la CEMAC des mesures de lutte contre la vie chère, la stabilisation des prix des carburants à la pompe au Gabon et en Guinée Equatoriale, et la

dissipation des effets sur les services de transport et les produits alimentaires des hausses des prix à la pompe intervenues en 2023 et 2024. Pour sa part, l'inflation sous-jacente, en glissement annuel, a régressé au quatrième trimestre 2025 à 1,2 %, contre 3,3 % un an auparavant. Cette décélération de l'inflation sous-jacente plus marquée que celle de l'inflation globale montre que les effets de la crise russo-ukrainienne et des révisions à la hausse des prix des carburants à la pompe dans les pays de la CEMAC se sont estompés, laissant place aux dynamiques inflationnistes avant-crise.

À fin février 2026, les réserves de change de la BEAC s'élevaient à 6 769,0 milliards, en baisse de 10,1 % en glissement annuel, sous l'effet principalement du recul des avoirs en Compte d'Opérations (- 11,3 %), principale composante des réserves de change. Dans ce contexte, le taux de centralisation s'est établi à 69,1 %, contre 70,7 % un an plus tôt, tout en demeurant supérieur au seuil conventionnel de 50 %.

L'excédent de trésorerie des banques de la CEMAC a diminué de 7,3 % à 7 643 milliards (27,8 % du total du bilan) en glissement annuel au 31 décembre 2025. Pour sa part, la qualité du portefeuille de crédits des banques de la CEMAC s'est légèrement améliorée de 0,2 point de pourcentage sur un an, avec le taux des créances en souffrance qui a régressé à 16,0 % des crédits bruts, contre 16,2 % l'année précédente à la même date.

Sur la période d'octobre 2025 à janvier 2026, la dynamique du marché monétaire a été marquée par une augmentation des activités sur les différents compartiments.

Sur celui des interventions de la Banque Centrale, l'encours moyen mensuel des injections dans le système bancaire a augmenté de 1,9 % à 2 216,2 milliards entre octobre 2025 et janvier 2026, dans un contexte de baisse (- 2,8 % à 1 753,6 milliards) des réserves brutes des banques.

Pour ce qui est du compartiment interbancaire, il a été observé entre octobre 2025 et janvier 2026: *i*) une baisse de l'encours des opérations de prêt de 880,8 milliards en octobre 2025 (dont 593,7 milliards d'opérations de pension-livrée et 287,1 milliards d'opérations en blanc) à 620,7 milliards en janvier 2026 (dont 412,1 milliards d'opérations de pension-livrée et 208,6 milliards d'opérations en blanc); *ii*) un recul du Taux d'Intérêt Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) à 7 jours des opérations en blanc de 7,00 % à 6,83 % et une progression de celui des opérations de pension-livrée de 5,67 % à 6,27 %. Par rapport à janvier 2025, il a été noté une hausse du TIMP à 7 jours des opérations en blanc qui s'était établi à 6,79 % et une baisse de celui des opérations collatéralisées à 6,28 %; et, *iii*) un repli du nombre de participants au réseau interbancaire de 47 à 35 sur la période sous revue, avec un volume global de 195 opérations, pour un montant de 1 160,4 milliards, en janvier 2026, contre 381 opérations recensées trois mois plus tôt pour un montant de 1 904,8 milliards.

Le compartiment des valeurs du Trésor s'est caractérisé entre décembre 2024 et décembre 2025 par: *i*) une forte hausse du volume des opérations sur le marché primaire, avec une augmentation de l'encours des valeurs du Trésor de 25,2 % à 9 310,2 milliards et un accroissement important des montants levés de 38,9 % à 6 995,4 milliards; *ii*) une augmentation des taux de couverture des émissions de 59,41 % à 62,59 % ainsi qu'une hausse des coûts d'émission; et, *iii*) un dynamisme accru sur le marché secondaire des opérations d'achats-ventes fermes, des pension-livrées interbancaire et des transferts franco de titres.

Par ailleurs, les activités boursières sous-régionales ont connu une évolution contrastée entre décembre 2024 et décembre 2025, avec particulièrement la baisse de la capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés ainsi que celle des volumes et des valeurs des opérations franco; contre une forte hausse des volumes (41,72 %) et des valeurs (8,47 %) des opérations de nantissements.

Concernant les conditions de financement des banques, elles se sont durcies au quatrième trimestre 2025, comme en témoigne la hausse du coût global des crédits accordés par les banques commerciales de la CEMAC, traduisant une transmission partielle des conditions monétaires au financement de l'économie. En effet, le taux effectif global moyen des crédits est ressorti à 11,50 % au quatrième trimestre 2025 contre 9,71 % le trimestre précédent. Dans la même dynamique, le taux nominal moyen des crédits est passé de 7,09 % au troisième trimestre à 7,15 % au quatrième trimestre 2025.

Pour l'ensemble de l'année 2025, les estimations des Services de la BEAC de février 2026 font ressortir : *i*) une croissance économique qui est remontée de 3,3 % en 2024 à 3,5 % en 2025, grâce à une meilleure performance des activités non pétrolières (4,3 % en 2025, contre 3,4 % en 2024), *ii*) un taux d'inflation de 2,1 % en moyenne annuelle en 2025 contre 4,1 % en 2024, en repli après trois années consécutives de fortes pressions, *iii*) un déficit budgétaire base engagements, hors dons, qui s'est aggravé à 4,8 % du PIB en 2025, après -1,8 % du PIB en 2024, et *iv*) un solde du compte courant, dons officiels compris, devenu déficitaire de 2,9 % du PIB en 2025, contre un excédent de 1,0 % du PIB en 2024. Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire a augmenté de 7,7 %, contre 10,5 % en 2024. En ce qui concerne les réserves de change, elles ont diminué de 13,2 % à 6 332,4 milliards à fin 2025, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 64,9 %, contre 74,9 % en décembre 2024, et à un équivalent de 4,22 mois d'importations de biens et services en 2025, contre 4,86 en 2024.

Les perspectives macroéconomiques pour l'année 2026 font ressortir : *i*) un ralentissement de la croissance sous-régionale à 2,9 %, dans un contexte de modération des activités non pétrolières (3,3 % en 2026) ; *ii*) des pressions inflationnistes contenues sous la norme communautaire, avec un taux d'inflation qui se situerait à 2,3 % ; *iii*) une réduction du déficit du solde budgétaire, base engagements, hors dons à 2,2 % du PIB en 2026 ; et *iv*) une dégradation du solde du compte courant, dons officiels compris, à -5,2 % du PIB. La masse monétaire devrait quant à elle augmenter de 11,1 % à 25 186,5 milliards. En ce qui concerne les réserves de change, elles progresseraient de 9,9 % atteignant 6 958,5 milliards au 31 décembre 2026, ce niveau correspondrait à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 68,0 %. En mois d'importations de biens et services, les réserves de change permettraient de couvrir environ 4,52 mois.

A moyen terme, les projections des Services de la BEAC mettent en exergue une période de consolidation de la croissance dans la CEMAC sur la période 2027-2029, avec une croissance du PIB réel qui s'établirait respectivement à 3,1 % en 2027, 4,0 % en 2028 et 5,0 % en 2029. Cette progression serait principalement due à la résilience du secteur non-pétrolier, soutenue par les efforts croissants de diversification des économies engagés dans les pays membres, notamment dans l'agriculture, les mines, l'industrie manufacturière et des services. Le secteur pétrolier entretiendrait également cette dynamique, sous l'effet essentiellement de la montée en puissance de la production du gaz (GNL et GPL) notamment au Congo, au Gabon et au Cameroun. L'inflation moyenne se maintiendrait en-dessous de la cible communautaire de 3 %, traduisant une stabilité des prix. Par ailleurs, le taux de couverture extérieure de la monnaie et les réserves de change, exprimées en mois d'importations des biens et services, se situeraient respectivement en moyenne annuelle à 79,0 % et 5,29 mois sur la période considérée.

Les autres comptes macroéconomiques présenteraient des évolutions différenciées à moyen terme comme suit : *i*) le déficit du solde budgétaire, base engagement hors dons, se réduirait progressivement de 2,2 % du PIB en 2027 à 1,4 % du PIB en 2028, puis à 0,2 % du PIB en 2029; *ii*) le déficit du solde extérieur courant, dons officiels inclus, se maintiendrait en moyenne autour de 4,0 % du PIB sur la période 2027-2029; et *iii*) plusieurs agrégats monétaires progresseraient entre 2027 et

2029, avec des taux de croissance annuelle moyens de 11,1 % pour la masse monétaire, 29,2 % pour les avoirs extérieurs nets du système monétaire et 11,8 % pour les crédits à l'économie.

Eu égard à ce qui précède, l'orientation de la politique monétaire de la BEAC pour le deuxième trimestre 2026 s'inscrit dans un contexte marqué, au plan externe, les par une consolidation de la position extérieure à court et à moyen termes, et au plan interne, par un taux d'inflation qui demeurerait au-dessous du seuil communautaire de 3,0 %. Toutefois, ces perspectives seraient contingentes de la durée des tensions au Moyen-Orient avec un impact certain sur les cours du pétrole, et partant sur le coût des hydrocarbures, du transport et sur le niveau général des prix dans la CEMAC. Par conséquent, le Comité a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs pour le premier trimestre 2026 dans le contexte actuel d'incertitudes persistantes. Ainsi, le TIAO reste à 4,75 % aux deuxième trimestre 2026, le taux de la facilité de prêt marginal à 6,25 %, le taux de la facilité de dépôt à 0,00 % et les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme. Le Comité de Politique Monétaire affirme toutefois sa volonté de continuer à surveiller l'évolution des prix au cours des prochains mois et de prendre les mesures de politique monétaire appropriées pour réagir aux éventuels vents contraires.

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, FINANCIER ET MONETAIRE INTERNATIONAL

A. ACTIVITES ECONOMIQUES, EMPLOI ET PRIX

Dans ses *Perspectives de l'économie mondiale* mises à jour en janvier 2026, le FMI projette une croissance mondiale de 3,3 % en 2026, comme en 2025 et 2024. Cette évolution est portée par les investissements liés aux nouvelles technologies comme l'intelligence

artificielle, le soutien budgétaire et monétaire, les conditions financières globalement accommodantes. Toutefois, les effets néfastes de la réorientation des politiques commerciales pourraient atténuer cette dynamique.

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'environnement international

INDICATEURS (en %, sauf indication contraire)	2024	2025	2026
Taux de croissance			
Economie mondiale	3,3	3,3	3,3
Pays avancés	1,8	1,7	1,8
Etats-Unis	2,8	2,1	2,4
Zone Euro	0,9	1,4	1,3
Pays émergents et en développement	4,3	4,4	4,2
Chine	5,0	5,0	4,5
Inde	6,5	7,3	6,4
Russie	4,3	0,6	0,8
Afrique Sub-saharienne	4,1	4,4	4,6
Nigeria	4,1	4,2	4,4
Afrique du Sud	0,5	1,3	1,4
Taux de croissance du commerce mondial	3,6	4,1	2,6
Prix du baril de pétrole¹ (dollar/baril)	81,29	72,84	62,13
Taux d'inflation			
Monde	5,8	4,1	3,8
Pays avancés	2,6	2,5	2,2
Pays émergents et en développement	7,9	5,2	4,8
Pays d'Afrique subsaharienne	20,3	13,1	10,9

Source : *Perspectives de l'Economie Mondiale du FMI* (mises à jour de janvier 2026)

Par espace géographique, le taux de croissance dans les *économies avancées* devrait se situer à 1,8 % en 2026, après 1,7 % en 2025 et 1,8 % en 2024. Dans les *pays émergents et en développement*, la croissance s'établirait à 4,2 % en 2026, contre 4,4 % en 2025 et 4,3 % en 2024. En *Afrique subsaharienne*, le PIB devrait croître de 4,6 % en 2026, après 4,4 % en 2025 et 4,1 % en 2024, bénéficiant de l'amélioration des

conditions de financement et de la reprise de la consommation domestique.

La dynamique du commerce mondial a été plutôt bonne, à fin 2025, notamment portée par les investissements dans les nouvelles technologies, malgré la montée du protectionnisme. Pour 2026, le volume des échanges resterait marqué par la fragmentation géoéconomique, bien qu'une trêve tarifaire entre les États-Unis et la Chine offrirait un répit

¹ Le cours du pétrole est basé sur la moyenne des cours pour les qualités suivantes : Brent du Royaume-Uni, Dubaï et WTI.

temporaire. Cette trêve est caractérisée par la prolongation de la suspension des droits de douane jusqu'en novembre 2026. Cet accord réduit certaines taxes et stabilise les échanges, améliorant légèrement les perspectives de croissance chinoise. Ainsi, selon le FMI, la croissance du volume des transactions commerciales globales devrait s'établir à 2,6 % en 2026, après 4,1 % en 2025 et 3,6 % en 2024.

Sur le front des **prix**, à moyen terme, la désinflation mondiale devrait se poursuivre, avec le recul des prix de l'énergie et des produits alimentaires, dans un contexte marqué par la stabilisation du chômage à des niveaux d'après crise du Covid-19. Le taux de chômage mondial est resté globalement stable en 2025, se situant autour de 4,9 % à 5 %, selon les estimations de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'OCDE. Ainsi, selon les prévisions du FMI, mises à jour en janvier 2026, le taux d'inflation mondial est revenu de 5,8 % en 2024 à 4,1 % en 2025 ; et devrait s'établir à 3,8 % en 2026. *Dans les pays avancés*, il fléchirait de 2,6 % en 2024 à 2,5 % en 2025 et 2,2 % en 2026. Dans les *pays émergents et des pays en développement*, il est descendu de 7,9 % en 2024, à 5,2 % en 2025 et devrait se situer à 4,8 % en 2026. En *Afrique subsaharienne*, l'inflation reviendrait de 20,3 % en 2024 à 13,1 % en 2025 puis 10,9 % en 2026 (perspectives économiques régionales : Afrique Subsaharienne, Octobre 2025).

Le déclenchement du conflit au Moyen-Orient qui a entraîné l'accroissement des coûts de l'énergie en raison du blocage du détroit d'Ormuz et de la destruction des infrastructures énergétiques stratégiques dans les Etats du Golfe devrait provoquer une perturbation de l'activité commerciale et économique, une flambée des prix de l'énergie et une volatilité des marchés financiers. En conséquence, les perspectives devraient être révisées à la baisse pour la croissance économique mondiale et le commerce en 2026 et à moyen terme, l'inflation devrait repartir à la hausse à court terme. Ces

effets vont dépendre de l'ampleur et de la durée du conflit².

B. PRIX DES MATIERES PREMIERES

Au quatrième trimestre 2025, les cours mondiaux des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC ont reculé de nouveau, poursuivant la tendance baissière observée depuis le deuxième trimestre de l'année 2025. Cette situation découle de la conjonction d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels un climat macroéconomique mondial empreint de nombreuses incertitudes et des ajustements spécifiques entre l'offre et la demande sur chaque segment de marché.

Ces ajustements se sont accentués avec les incertitudes au niveau mondial et une évolution des stocks agricoles à la hausse, entraînant une tendance générale au repli des prix des matières premières à la fin de l'année 2025.

Tiré par la baisse simultanée des produits énergétiques et produits non énergétiques, l'indice composite des cours des produits de base (ICCPB) exportés par les pays de la CEMAC en glissement trimestriel a régressé de 9,8 % au quatrième trimestre 2025, après un repli de 4,7 % au trimestre précédent.

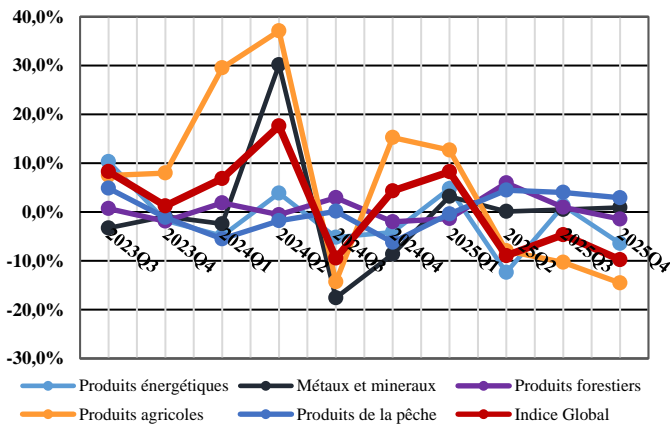
Les cours des produits énergétiques ont chuté de 6,4 % au quatrième trimestre 2025, après une hausse de 1,3 % au troisième trimestre 2025, du fait de la baisse simultanée du cours du baril de pétrole et du gaz naturel. L'indice des cours des produits de base hors produits énergétiques s'est contracté de 11,4 % au cours du trimestre sous revue, après une baisse de 8,0 % au trimestre passé, principalement en lien avec le recul des prix sur les marchés des produits agricoles (-14,5 %, après une baisse de 10,3 % au troisième trimestre 2025), et des produits forestiers (-1,5 %, après +1,0 % au troisième trimestre 2025). Cette évolution a été légèrement contrebalancée par la hausse des prix sur les marchés des produits de la pêche (+2,9

² Le FMI publiera une évaluation approfondie dans l'édition des perspectives d'avril 2026

%, après + 4,0 % au troisième trimestre 2025) et des métaux et minerais (+0,1 %, après + 0,5 % au trimestre précédent).

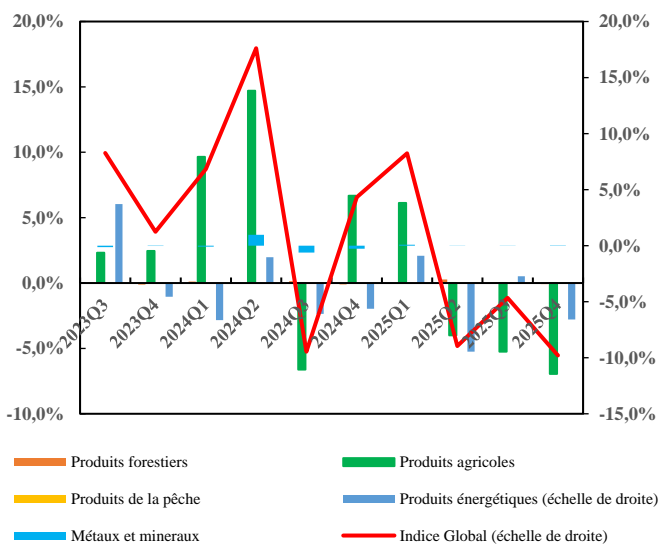
En termes de contribution, la dynamique de l'indice global des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC a été dominée par l'évolution des prix des produits non énergétiques (7,1 points), alors que les produits énergétiques ont contribué à hauteur de 2,8 points.

Graphique 1 : Taux de croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC



Source : BEAC

Graphique 2 : Contributions à la croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC



Source : BEAC

C. CONDITIONS MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES

Dans les principaux *pays avancés* et *émergents*, la plupart des Banques Centrales, ont maintenu inchangés leurs principaux taux directeurs malgré les perspectives d'une hausse de l'inflation, engendrées par le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient.

Au Royaume-Uni, le Comité de Politique Monétaire de la *Bank of England (BoE)*, lors de sa réunion du 18 mars 2026, a décidé de laisser inchangé son taux directeur à 3,75 %, après une baisse de 25 points de base en décembre 2025, en ajoutant qu'il serait « prêt à agir » si les anticipations inflationnistes commençaient à augmenter. Cette décision de statu quo a été motivée par la persistance de risques inflationnistes et la résurgence des tensions sur les prix avec le déclenchement de la guerre en Iran qui pourrait maintenir l'inflation en dessus de la cible de 2,0 %. Le Comité va continuer d'analyser l'évolution des événements et rester vigilant face aux pressions inflationnistes suite à la révision des prix de l'essence à la pompe. En outre, la *BoE* a confirmé la poursuite de son programme de resserrement quantitatif via la réduction de son portefeuille d'obligations d'État.

Dans la zone euro, le Conseil des Gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé, lors de sa réunion du 19 mars 2026, de laisser inchangés ses trois taux directeurs. Ainsi, le taux de la facilité de dépôt demeure à 2,00 %, celui des opérations principales de refinancement à 2,15 %, et celui de la facilité de prêt marginal à 2,40 %. Le Conseil a relevé que la guerre au Moyen-Orient a considérablement accentué l'incertitude entourant les perspectives, créant des risques à la hausse pour l'inflation et des risques à la baisse pour la croissance économique. Toutefois, le Conseil des gouverneurs est en bonne position pour faire face à cette incertitude et suivra de près la situation, et son approche fondée sur les données l'aidera à définir l'orientation appropriée de la politique monétaire. Enfin, il a réaffirmé sa volonté de maintenir des conditions monétaires suffisamment restrictives pour garantir un

retour durable de l'inflation vers l'objectif de 2 %. Par ailleurs, les portefeuilles du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme, APP*) et du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme, PEPP*) se contractent à un rythme mesuré et prévisible, car l'Eurosystème ne réinvestit plus les remboursements liés au principal des titres arrivant à échéance.

La Banque du Japon (BoJ) a décidé, au cours de la réunion de son Comité de Politique Monétaire des 18 et 19 mars 2026, de conserver son taux directeur à 0,75 %, après une hausse de 25 points de base en décembre 2025. Cette décision de maintenir le statu quo marque une confirmation de la BoJ, dans la sortie de sa politique ultra-accommodante, motivée par une reprise modérée de l'économie japonaise et une consommation privée résiliente, malgré la pression exercée par la hausse des prix. Parallèlement, la BoJ a confirmé la poursuite de la réduction de son bilan, notamment via la cession de ses avoirs en titres immobiliers et la modération de ses achats d'obligations d'État.

Au Canada, le Conseil de la Banque du Canada (BdC) a décidé à l'issue de sa réunion du 18 mars 2026 de maintenir son taux cible du financement à un jour à 2,25 %, après une baisse de 25 points de base, le 29 octobre 2025. Le taux officiel d'escompte demeure à 2,5 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 2,20 %. La BdC souligne que, bien que l'inflation soit descendue, le conflit au Moyen-Orient et le contexte d'incertitudes liées aux droits de douane américaines ravivent les risques de sa convergence vers la cible de 2 % à court terme. Par ailleurs, le Conseil a réaffirmé la poursuite de la normalisation de son bilan en ne remplaçant pas les obligations arrivant à échéance.

Aux États-Unis, la *Federal Open Market Committee* (FOMC), lors de sa réunion tenue les 17 et 18 mars 2026, a décidé de maintenir inchangée la fourchette cible de ses taux directeurs à 3,50 % - 3,75 %. Cette décision s'inscrit dans un contexte de croissance économique résiliente, bien que l'inflation

demeure élevée, et de risques grandissant autour de la crise au Moyen-Orient. Le Comité reste attentif aux données économiques entrantes pour déterminer l'orientation future de sa politique, tout en réaffirmant son engagement envers son double objectif de plein emploi et d'une inflation ancrée à 2 %.

En Chine, le 24 février 2026, le Comité de politique monétaire a maintenu ses principaux taux directeurs, dans le but de stabiliser la reprise économique. Ainsi, le LPR à un an, qui constitue la référence des taux les plus avantageux que les banques peuvent offrir aux entreprises et aux ménages, est restée à 3 %. Le LPR à cinq ans, la référence pour les prêts hypothécaires, est demeurée à 3,5 %. Par ailleurs, la PBOC prévoit des mesures de relance, potentiellement en réduisant le taux de réserves obligatoires, afin de stimuler la consommation et la demande intérieure.

En Afrique subsaharienne, les banques centrales ont maintenu l'orientation accommodante de leurs politiques monétaires.

En République Démocratique du Congo, le 08 janvier 2026, la Banque Centrale du Congo (BCC) a décidé de poursuivre l'orientation accommodante de sa politique monétaire, en abaissant de 250 points de base son principal taux directeurs, le faisant passer de 17,5 % à 15,0 %. Le taux de la facilité de prêt marginal revient de 21,5 % à 19,0 %. Les coefficients de réserves obligatoires pour les dépôts à vue et à terme en monnaie nationale restent à 10,5 % et 0,00 % respectivement, et ceux appliqués aux dépôts à vue et à terme en devises sont maintenus à 11,5 % et 10,5 % respectivement.

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Nigéria (BCN) a décidé, au terme de sa réunion tenue les 23 et 24 février 2026, de réduire son principal taux directeur (*Monetary Policy Rate* ou MPR) de 50 points de base à 26,50 %, en vue de consolider la désinflation, tout en observant l'impact des mesures précédentes sur la relance économique. Le CPM de la BCN a également décidé : i) de maintenir le corridor asymétrique

à + 50/- 450 points de base autour du *Monetary Policy Rate* ; ii) de maintenir le coefficient de réserves obligatoires (*cash reserve requirement ou CRR*) à 45,0 % ; iii) de reconduire le CRR de 75 % sur les dépôts du secteur public pour une gestion améliorée des liquidités ; et iv) de laisser inchangé le ratio de liquidité à 30,0 %. Cette posture vise à stabiliser le système financier et à ancrer les anticipations inflationnistes, en demeurant vigilante face aux risques de pressions résiduelles sur les prix et à la volatilité du taux de change, en dépit d'une croissance nationale qui reste résiliente.

En Afrique du Sud, le 29 janvier 2026, la *South African Reserve Bank (SARB)* a décidé, lors de la réunion de son Comité de politique monétaire, de maintenir son taux directeur à 6,75 %. Cette décision a été prise dans un contexte d'incertitudes persistantes autour de l'inflation et de la croissance domestique. Ainsi, l'inflation globale³ s'est stabilisée autour de

4,4 % en fin d'année 2025, restant confortablement dans la fourchette cible de 3 % à 6 %, tandis que l'inflation de base demeure maîtrisée à 4,1 %.

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la *Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)* a décidé, à l'issue de sa réunion du 04 mars 2026, de baisser de 25 points de base les taux directeurs de la Banque Centrale, à compter du 16 mars 2026. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques passe de 3,25 % à 3,00 %, et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal de 5,25 % à 5,00 %. Le Comité a également décidé de maintenir à 3,0 %, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux établissements assujettis de l'Union. Cette décision intervient dans un contexte caractérisé par une inflation nulle, une croissance robuste et le renforcement des comptes extérieurs.

Tableau 2: Taux directeurs des Banques Centrales des principaux pays industrialisés et en développement

Banque Centrale	Taux directeur	Niveau	Niveau précédent	Dernière modification du taux directeur
Federal Reserve	Taux des fonds fédéraux	3,50 %-3,75%	3,75%-4,00%	Baisse de 25 points de base le 11/12/2025
Bank of Japan	Taux au jour le jour	0,75 %	0,50 %	Hausse de 25 points de base le 19/12/2025
Banque du Canada	Taux cible du financement à un jour	2,25 %	2,50 %	Baisse de 25 points de base le 29/10/2025
Bank of England	Taux de prise en pension	3,75 %	4,00 %	Baisse de 25 points de base le 12/12/2025
Banque Centrale Européenne	Taux de refinancement	2,00%	2,50 %	Baisse de 50 points de base le 05/06/2025
Banque Populaire de Chine	Taux de référence à un an	3,00 %	3,10 %	Baisse de 10 points de base le 20/05/2025
South Africa Reserve Bank	Taux de refinancement	6,75 %	7,00 %	Baisse de 25 points de base le 20/11/2025
Central Bank of Nigeria	Taux de refinancement	26,50 %	27,00 %	Baisse de 50 points de base le 24/02/2026
Banque des États de l'Afrique de l'Ouest	Taux de refinancement	3,00 %	3,25 %	Baisse de 25 points de base le 04/03/2026
Banque Centrale du Congo	Taux de refinancement	15,00 %	17,50 %	Hausse de 250 points de base le 08/01/2026

Sources : Fed, BoJ, BoE, Banque du Canada, BCE, PBOC, SARB, CBN, BCEAO et BCC

Sur le *marché des changes*, au quatrième trimestre 2025, le taux de change effectif nominal de l'euro, mesuré par rapport aux devises des 37 principaux partenaires commerciaux (base de données Eurostat), a enregistré une hausse de 0,29 % au quatrième trimestre 2025, comparée à une progression de 2,15 % au troisième trimestre 2025.

De manière générale, sur l'ensemble de l'année 2025, l'euro s'est apprécié par rapport au dollar, passant d'une parité de 1 euro pour 1,06 dollar au premier trimestre 2025, à 1 euro pour 1,16 au dernier trimestre 2025. Cette appréciation, qui a vu le dollar chuter de plus de 10 % sur la période, a été alimentée par des tensions politiques, des incertitudes commerciales et des pressions sur la Réserve fédérale, consolidant la force de l'euro. Néanmoins, entre le troisième et le quatrième

³ À la Banque centrale d'Afrique du Sud (SARB), l'inflation globale (ou "headline inflation") mesure le taux de hausse de l'ensemble du panier des biens et services, incluant l'énergie et l'alimentation, tandis que l'inflation

de base (ou "core inflation") est une mesure qui exclut l'énergie et l'alimentation en raison de leur volatilité, offrant une vision plus claire des tendances inflationnistes sous-jacentes dans l'économie.

trimestre 2025, la devise européenne s'est repliée de 0,40 %, à 1,1633.

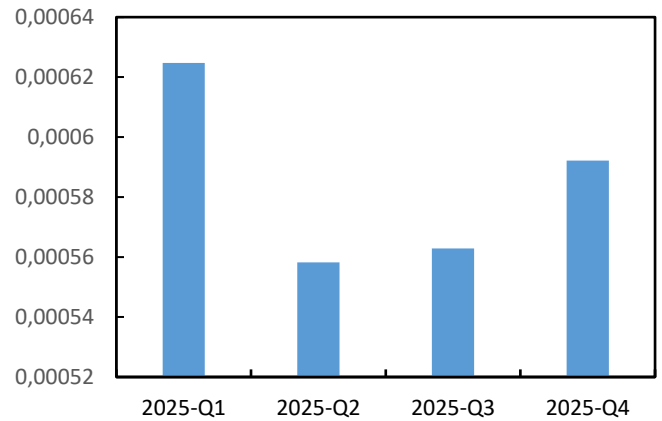
Concernant les taux de change bilatéraux vis-à-vis des autres grandes devises, notamment celles des pays avancés, l'euro s'est apprécié vis-à-vis du yen japonais (4,08 %), de la livre sterling (1,06 %), et du dollar canadien (0,89 %).

S'agissant des pays émergents, la devise européenne s'est dépréciée par rapport à la livre turque (3,19 %) et la roupie indienne (1,60 %).

De même, l'euro s'est déprécié de 3,44 % vis-à-vis du rand sud-africain, de 1,53 % vis-à-vis du real brésilien, de 1,33 % par rapport au yuan chinois, de 0,73 % par rapport au dollar australien et de 0,40 % par rapport au dollar américain.

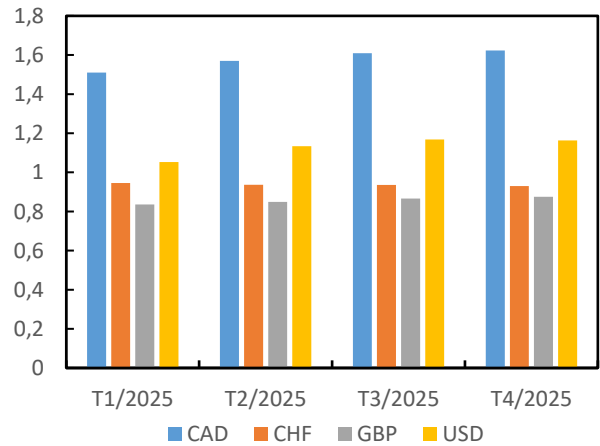
Enfin, l'euro a perdu 0,54 % de sa valeur par rapport au franc suisse, une valeur refuge traditionnelle dans un contexte de prudence générale sur les marchés.

Graphique 3 : Évolution du cours de l'euro par rapport au Naira



Source : Banque de France

Graphique 4 : Évolution du taux de change de l'euro vis-à-vis de certaines devises



Source : Base de données de la BCE et de la Banque de France, février 2026

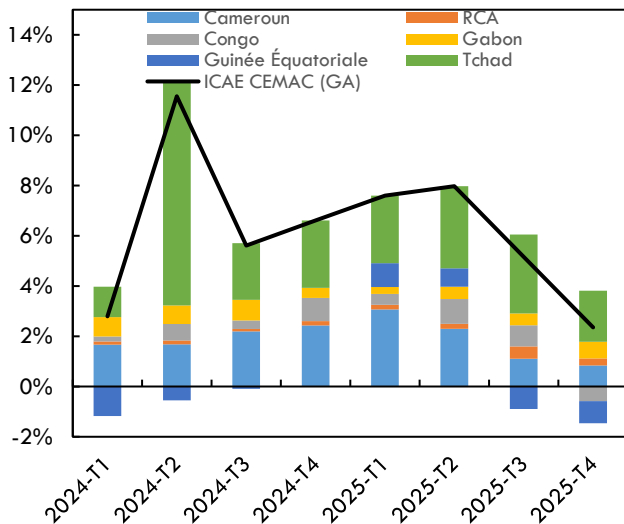
II. EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE DE LA CEMAC

A. FACTEURS D'OFFRE ET DE DEMANDE ET PERSPECTIVES A COURT TERME

A.1 Analyse de l'ICAE

Au quatrième trimestre 2025, l'analyse des données recueillies par les services de la BEAC indique la poursuite du ralentissement de la croissance des activités économiques dans la Sous-région. En effet, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) de la CEMAC a progressé de 2,4 % en glissement annuel, après 5,2 % au troisième trimestre 2025 et 6,6 % au quatrième trimestre 2024. Le Tchad demeure le principal contributeur à cette croissance (+2,0 points), suivi du Cameroun (+0,8 point), du Gabon (+0,7 point) et de la République Centrafricaine (+0,3 point). En revanche, la Guinée Équatoriale (-0,9 point) et le Congo (-0,6 point) ont contribué négativement à la croissance.

Graphique 5 : Evolution de l'ICAE⁴ dans la CEMAC



Source : BEAC

Le ralentissement s'explique notamment par l'orientation des produits de base qui a grevé la croissance des activités dans

l'ensemble des pays. Dans la même veine, le secteur privé s'est contracté sur la période pour devenir le principal frein de l'activité au quatrième trimestre 2025, dégageant un besoin de financement plus important sur la période.

En effet, la poursuite de l'attentisme des opérateurs économiques, en rapport avec les troubles post-électorales au Cameroun et l'élection présidentielle de décembre 2025 en République Centrafricaine, a constitué le principal frein à l'activité au quatrième trimestre 2025. Le secteur privé a été également pénalisé par une demande moins forte des matériaux de construction pour la finalisation des travaux commandés par les secteurs public et privé pour l'année 2025 notamment au Gabon, au Congo, et dans une moindre mesure au Cameroun. De leur côté, les produits de base ont été pénalisés par le déclin structurel des champs pétroliers au Gabon, en Guinée Equatoriale et au Congo, et des performances décevantes réalisées dans l'exploitation du manganèse au Gabon. Le repli de l'huile de palme non compensé par l'embellie de l'or en République Centrafricaine a accentué cette tendance.

En revanche, la bonne orientation du secteur public, notamment au Gabon et au Congo, a contribué à tempérer le ralentissement de l'activité économique au quatrième trimestre 2025.

A.2. Dynamique de l'offre et de la demande globale en 2025

L'estimation des principaux indicateurs macroéconomiques de la Sous-région pour l'année 2025 s'est effectuée en tenant compte, au plan externe : i) d'une détérioration des termes de l'échange de 9,3 % en lien

⁴ L'annexe 7 présente la définition et la méthodologie de calcul de l'ICAE.

notamment avec la baisse des cours du pétrole brut de 13,8 % à 67,9 dollars le baril, et ii) d'une dépréciation du dollar américain de 4,1 % à 581,3 FCFA l'unité ; et au plan interne, par i) une baisse de 2,4 % de la production de pétrole brut à 38,2 millions de tonnes, notamment en Guinée Equatoriale, au Gabon et au Tchad, en lien avec le vieillissement des champs, ii) un recul de la production de gaz essentiellement en Guinée Equatoriale, iii) une baisse de la production de bois dans la plupart des pays, de 5,5 % à 9 092,9 milliers de m³, iv) une hausse des exportations de cacao de 6,0% à 309,9 mille tonnes au Cameroun notamment, v) une politique budgétaire expansionniste dans la plupart des pays et particulièrement au Gabon, et vi) une baisse significative des réserves de change ; sous l'effet conjugué de la faiblesse des rapatriements par le secteur public et de la hausse des importations.

- **Secteur réel**

La croissance économique de la CEMAC est ressortie à 3,5% en 2025, contre 3,3% en 2024, en lien avec la fermeté des activités non pétrolières (4,3 % en 2025, contre 3,4 % en 2024), qui a atténué la baisse des activités pétrolières et gazières (- 1,5 % en 2025, après + 2,6 % en 2024) dans un contexte de poursuite du repli des cours du pétrole brut (-13,7% en 2025) et d'une détérioration des termes de l'échange (- 9,4 % en 2025 après une appréciation de 4,4 % en 2024).

Suivant *l'optique offre*, les différents secteurs ont contribué positivement à la croissance en 2025, avec un apport plus important des secteurs secondaire et tertiaire.

Le *secteur primaire* a enregistré une évolution favorable en 2025, quoiqu'en repli par rapport à l'année précédente, avec une participation à la croissance de 0,4 point contre 0,8 point en 2024, qui résulte principalement d'une bonne tenue de l'agriculture vivrière (0,3 point comme en 2024) et des activités piscicoles (0,3 point contre 0,2 point en 2024), consécutivement aux mesures mises en œuvre dans certains pays pour développer

l'agriculture au sens large. Cependant, comme l'année précédente, la contribution de la branche sylviculture et exploitation forestière a été nulle, en raison de la baisse de la production suite à la mise en œuvre des mesures interdisant l'exportation des grumes par certains pays.

S'agissant du *secteur secondaire*, sa contribution à la croissance s'est située à 1,5 point en 2025, contre 1,1 point en 2024, en raison principalement d'une bonne progression des industries, dont la contribution est de 0,8 point contre 0,7 point un an plus tôt. Cet apport des industries à la croissance est soutenu par l'extraction des minerais (0,5 point contre - 0,2 point en 2024), en lien particulièrement avec le regain de l'extraction du manganèse au Gabon, après des perturbations enregistrées au cours du premier trimestre 2025, ainsi qu'une meilleure structuration de la filière d'extraction de l'or en RCA, favorisant la traçabilité et qui a entraîné une ruée des opérateurs dans le formel pour mieux tirer profit des cours qui sont à des sommets historiques. Par ailleurs, les bâtiments et travaux publics ont contribué à la croissance de 0,6 point, après 0,3 point en 2024, en lien avec les travaux de construction des infrastructures routières, notamment dans le cadre des programmes d'urbanisation des villes. Par contre, sous l'effet conjugué de la baisse des cours au niveau international et de la contraction de la production, les industries d'extraction du pétrole ont dégradé la croissance de 0,2 point en 2025, après une contribution positive de 0,8 point en 2024.

Quant au *secteur tertiaire*, son apport à la croissance a été de 1,4 point en 2025 contre 1,2 point en 2024, tiré principalement par les services marchands (1,1 point en 2025, contre 0,7 point en 2024). Cette hausse des services marchands est portée par les autres services marchands (0,4 point en 2025, contre 0,2 point en 2024), suivie des services transports et télécommunications avec une contribution à la croissance de 0,4 point en 2025 contre 0,1 point en 2024. Les services financiers ont accentué cette tendance des services marchands avec une participation de 0,2 point en 2025, contre

0,1 point en 2024, témoignant des flux financiers plus importants pour combler les besoins de financement principalement des Etats. Par ailleurs, la branche des activités commerciales a participé à cette contribution positive à hauteur de 0,2 point en 2025 contre une contribution nulle en 2024, en raison principalement d'une hausse de la demande privée, soutenue notamment par les revenus tirés de l'exploitation du cacao au Cameroun, de l'or en RCA et de l'antimoine au Tchad.

Suivant *l'optique demande*, la *demande intérieure brute* a contribué à la croissance à hauteur de 2,4 points, contre 2,6 points en 2024, sous l'effet principalement d'une évolution favorable de la consommation (contribution de 1,2 point en 2025, contre -1,1 point en 2024), particulièrement la consommation privée, dont l'apport à la croissance est devenu positif à 1,3 point contre -2,7 points un an auparavant, en contraste avec la consommation publique (-0,1 point en 2025, contre 1,6 point un an plus tôt). Pour leur part, les investissements bruts ont contribué à la croissance en 2025 de 1,2 point contre 3,7 points en 2024, sous l'effet de la baisse de la contribution des investissements privés pétroliers (-0,7 point, contre 2,2 points en 2024), en lien avec l'attentisme des opérateurs économiques dans un contexte caractérisé par la tenue des élections présidentielles dans trois pays de la CEMAC (Gabon, Cameroun et République Centrafricaine) et les cours en repli, en dépit de la hausse de la composante non pétrolière (0,6 point en 2025, contre 0,5 point en 2024). Le recul des investissements privés a été compensé par une progression de la participation des investissements publics (1,8 point en 2025 contre 1,2 point en 2024) tirée pour l'essentiel par l'expansion budgétaire observée au Gabon.

La dynamique de la demande intérieure s'est accompagnée d'une hausse des importations plus faible que celle des exportations, pour une contribution des exportations nettes à la croissance de 1,1 point en 2025, contre 0,6 point un an plus tôt.

Sur le front des prix, l'inflation a continué de baisser, passant sous la norme communautaire, pour s'établir à 2,1 % en moyenne annuelle à fin 2025, contre 4,1 % en 2024. Cette situation marque un terme à trois années consécutives de forte hausse, notamment suite à l'augmentation des prix des carburants au Cameroun, au Congo et au Tchad, ainsi qu'aux effets du dérèglement climatique et des conflits au Soudan et dans le Sahel.

• *Situation monétaire*

Elle a été caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets (-15,1 %, à 2 835,1 milliards), une hausse des créances nettes sur l'Etat (9,4 %, à 11 235,3 milliards), résultant des émissions nettes de titres publics, et des crédits à l'économie (10,3 %, à 13 742,8 milliards). Il en résulte un accroissement de la masse monétaire (7,7 %, à 22 668,4 milliards). Le taux de couverture extérieure de la monnaie quant à lui s'est replié légèrement autour de 64,9 %, contre 74,9 % en 2024. Quant aux réserves en mois d'importations de biens et services, elles sont revenues de 4,86 en 2024 à 4,22 en 2025.

• *Secteur extérieur*

L'année 2025 a été caractérisée par une nette détérioration du solde de la balance des transactions courantes, dons officiels inclus, de la CEMAC, qui est ressorti déficitaire à -2,9 % du PIB, contre un excédent de +1,0 % du PIB un an plus tôt. Cette dégradation s'explique principalement par une détérioration des termes de l'échange, couplée à une baisse des volumes des principaux produits d'exportation.

Les cours du pétrole brut se sont repliés de 13,8 % en 2025, pour s'établir à 67,9 dollars le baril sur les marchés internationaux. Les prix du gaz sont aussi descendus à 172,9 milliers de francs la tonne, soit une baisse de 2,1 % en glissement annuel. Le prix du kilogramme de manganèse a également reculé de 9,9 %, pour s'établir à 90,8 francs en 2025, contre 100,8 francs un an plus tôt. En revanche, les cours de

certaines produits de base ont affiché une dynamique haussière durant l'année 2025. Ainsi, le prix du kilogramme de cacao est passé de 3 713 francs en 2024 à 4 536,5 francs un an plus tard, soit une hausse de 22,9 %. Les cours du caoutchouc naturel ont progressé de +2,0 % pour s'établir à 858,4 francs le kilogramme en 2025, tandis que ceux de la banane ont plus que doublé pour atteindre 309,9 francs le kilogramme, contre 150,7 francs le kilogramme un an plus tôt. Toutefois, les prix du coton fibre ont reculé de 10,9 %, revenant à 1 126,3 francs le kilogramme en 2025.

Les quantités exportées en 2025 ont, pour la plupart, enregistré une baisse, à l'exception de quelques produits. En effet, les exportations de pétrole ont reculé de 2,4 % pour s'établir à 35,5 millions de tonnes, celles de gaz de 12,3 % pour atteindre 5 467,3 milliers de tonnes, celles de cacao de 2,8 % pour revenir à 262,3 milliers de tonnes, celles de coton de 29,5 % pour se situer à 137,8 milliers de tonnes et celles de banane de 10,2 % pour s'établir à 218,5 milliers de tonnes. En revanche, les quantités d'or exportées par la CEMAC ont fortement progressé, passant de 2 232,8 kilogrammes en 2024 à 7 974,2 kilogrammes un an plus tard, soit une hausse de +257,1 %. Cette évolution s'explique principalement par la mise en œuvre de réformes visant à mieux organiser la filière aurifère au Tchad⁵ et en République Centrafricaine. Par ailleurs, les volumes de manganèse exportés ont augmenté de +2,6 % pour atteindre 8,5 millions de tonnes, tandis que ceux d'huile de palme ont progressé de +3,7 % pour s'établir à 132,4 milliers de tonnes durant la période sous revue.

En 2025, l'excédent du solde du commerce extérieur s'est contracté pour s'établir à 4,9 % du PIB, contre +8,8 % du PIB un an plus tôt. Cette évolution s'explique principalement par la forte diminution des exportations, qui sont revenues à 19,5 % du PIB, contre 23,9 % du PIB un an plus tôt, en lien avec

la dégradation des termes de l'échange et la chute des exportations d'hydrocarbures. Le déficit structurel de la balance des services est ressorti à 5,2 % du PIB, contre -5,7 % du PIB un an plus tôt. Cette amélioration relative est principalement attribuable à la baisse des importations nettes de services des entreprises pétrolières, dans un contexte marqué par le recul des cours des hydrocarbures. Par ailleurs, le solde déficitaire de la balance des revenus primaires s'est creusé pour atteindre -3,9 % du PIB, contre -3,3 % du PIB un an plus tôt, en lien notamment avec la hausse des dividendes versées aux investisseurs étrangers. En revanche, le solde des transferts courants s'est stabilisé autour de +1,3 % du PIB contre +1,2 % du PIB un an plus tôt.

Au final, la dégradation de 3,9 points de pourcentage du solde de la balance des transactions courantes est principalement attribuée à la baisse simultanée des exportations pétrolières (-2,8 points) et non pétrolières (-0,9 point), ainsi qu'à la détérioration de la balance des revenus primaires (-0,7 point). Ces évolutions ont été partiellement atténuées par la contraction du déficit de la balance des services (+0,3 point) et la légère progression de l'excédent de la balance des transactions courantes (+0,1 point).

Par pays, le solde de la balance des transactions courantes, dons officiels inclus, s'est détérioré au Congo (-4,5 % en 2025 après +4,2 % en 2024), au Gabon (-4,2 % en 2025 contre +4,5 % un an plus tôt), en Guinée-Equatoriale (+6,1 % en 2025 après +8,2 % un an plus tard) et au Tchad (+3,7 % en 2025 contre +5,2 % en 2024). En revanche, il s'est sensiblement amélioré en République Centrafricaine (+2,8 % du PIB en 2025 contre -12,6 % du PIB en 2024), et légèrement au Cameroun (-3,0 % du PIB en 2025 après -3,3 % du PIB un an plus tôt).

⁵ Au Tchad, le déploiement progressif de la Société Nationale d'Exploitation Minière et de Contrôle (SONEMIC) a permis d'encadrer l'exploitation artisanale

des minerais et de mieux documenter les exportations. En 2025, les activités de la SONEMIC ont principalement couvert le gisement de Kouri-Bougoudi.

Au cours de l'année 2025, le solde net créditeur du compte de capital s'est stabilisé autour de +0,6 % du PIB, contre +0,5 % du PIB un an plus tôt. Par ailleurs, le solde net du compte financier est ressorti excédentaire à +0,2 % du PIB, après un déficit de -0,7% du PIB en 2024. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des flux nets d'endettement des économies à moyen et long terme, ainsi que celle des passifs du poste investissements directs étrangers dans le secteur des hydrocarbures. En effet, les flux nets d'investissements dans le secteur des hydrocarbures ont augmenté de 373,2 milliards, tandis que les passifs nets à moyen et long terme du poste « Autres investissements » ont grimpé, pour s'établir à 445,9 milliards, après une diminution de 176,3 milliards un an plus tôt.

Au regard des évolutions susmentionnées, le solde global de la balance des paiements de la CEMAC est ressorti déficitaire de 1,2% du PIB en 2025, après un excédent de +0,3 % du PIB en 2024. Cette détérioration de 1,5 point de pourcentage s'explique principalement par le creusement du déficit de la balance des transactions courantes (-3,9 points). Toutefois, elle a été partiellement atténuée par l'amélioration du solde net créditeur des investissements directs étrangers dans le secteur pétrolier (+0,5 point), ainsi que celle du poste « *Autres investissements* » à moyen terme (+0,6 point). Ce déficit global de la balance des paiements a été financé par une diminution des réserves de change de 824,3 milliards et des financements exceptionnels de 118,1 milliards. Au terme de l'année, le stock des réserves officielles de la CEMAC couvrait 4,22 mois d'importations de biens et services non facteurs, contre 4,86 mois en 2024.

- **Finances publiques**

En 2025, la situation des finances publiques de la CEMAC dans son ensemble s'est caractérisée par une dégradation modérée des équilibres budgétaires, dans un contexte marqué par le repli des recettes pétrolières et la poursuite des investissements publics visant à

soutenir la croissance et la transformation structurelle des économies. Ainsi, les recettes publiques ont globalement subi l'impact de la baisse des revenus tirés des hydrocarbures, en lien avec l'évolution moins favorable des cours internationaux et, dans certains cas, des contraintes de production. Toutefois, cette évolution baissière a été partiellement compensée par une progression des recettes non pétrolières, résultant des efforts engagés dans plusieurs États pour améliorer la mobilisation fiscale, notamment à travers la modernisation des administrations fiscales et douanières et la digitalisation progressive des procédures de collecte.

Ainsi, le solde budgétaire, base engagements, hors dons, est ressorti déficitaire, revenant à -4,8 % du PIB en 2025, après -1,8 % en 2024. En termes de contribution, cette dégradation a été principalement due à la diminution des recettes pétrolières (-1,3 point) et à la hausse des dépenses publiques (+2,1 points), partiellement compensées par la hausse des recettes non pétrolières (+0,4 point).

L'orientation de la politique budgétaire de l'ensemble des pays de la CEMAC est ressortie expansionniste et contracyclique en 2025. En effet, l'écart de production dans la zone est demeuré négatif à -0,6 % du PIB potentiel en 2025, après -1,4 % en 2024. En outre, le solde primaire corrigé des variations cycliques est ressorti déficitaire à -2,8 % du PIB, dans un contexte marqué par des efforts accrus de mobilisation des recettes budgétaires et d'optimisation des dépenses publiques. Toutefois, l'impulsion budgétaire en 2025 a été positive (+3 %) en lien avec une orientation budgétaire de plus en plus expansionniste.

Le solde budgétaire de référence, exprimé en pourcentage du PIB, s'est établi à -2,1 % en 2025, contre -1,2 % en 2024, demeurant ainsi inférieur à la norme communautaire fixée à -1,5 % du PIB. Cette détérioration résulte principalement de la hausse des dépenses en capital de 4,9 % du PIB en 2024 à 6,7 % en 2025, en raison de la

poursuite des efforts d'investissement public visant à soutenir la croissance et la transformation structurelle des économies de la CEMAC.

En somme, la situation des finances publiques de la CEMAC a affiché à la fin de l'année 2025 un déficit budgétaire hors dons de 3 825,8 milliards, après 1 406,2 milliards l'année précédente. Avec une hausse des arriérés de paiements de 984,6 milliards, le déficit global (base caisse) des finances publiques s'est élevé à 2 841,3 milliards. Pour financer ce déficit, les États ont mobilisé des tirages à hauteur de 2 198,9 milliards et ont bénéficié de dons estimés à 800,8 milliards auprès des partenaires extérieurs en 2025. Ils ont aussi tiré environ 1 298,8 milliards auprès du système bancaire de la CEMAC. L'ensemble de ces ressources a permis aux États d'amortir leurs dettes extérieures pour un montant de 1 473,7 milliards, de financer le déficit budgétaire ainsi que les autres flux générateurs de dette. Ainsi, au terme de l'année 2025, les indicateurs d'endettement public se sont globalement améliorés avec notamment une diminution du ratio du service de la dette extérieure par rapport aux recettes budgétaires de 20,0 % du PIB en 2024 à 16,1 % en 2025 et une baisse du ratio du service de la dette extérieure par rapport aux exportations de biens et services non facteurs de 12,9 % du PIB en 2024 à 10,5 % l'année suivante. En revanche, le ratio de la dette globale par rapport au PIB est remonté de 48,5 % en 2024 à 50,0 % en 2025.

B. INFLATION

Au terme du quatrième trimestre 2025, le ralentissement du taux d'inflation sous-régional s'est poursuivi, en dessous du seuil communautaire. Ainsi, en moyenne annuelle, il est revenu de 4,1 % en décembre 2024 à 2,1 % en décembre 2025. De même, en glissement annuel, le taux d'inflation a reculé à 0,6 % en décembre 2025, contre 4,4 % un an auparavant.

Sur le plan externe, la poursuite de la baisse de l'inflation des partenaires sous l'effet principalement d'un retour à la baisse des prix de l'énergie et le repli du coût du fret maritime après une augmentation nette en 2024, sont les principaux facteurs à l'origine de la dynamique des prix dans la CEMAC. Dans la même veine, l'indice des prix des produits alimentaires de la FAO a continué de fléchir en lien avec la baisse des prix des produits laitiers, de la viande et du sucre qui a plus que compensé la hausse des céréales et des huiles végétales. Cette évolution a été accentuée par la diminution des coûts des importations camerounaises et tchadiennes en provenance du Nigéria, puis celles du Congo en provenance de la République Démocratique du Congo sous l'effet de la dépréciation du Naira et du Franc congolais par rapport au FCFA. En revanche, le renchérissement des importations tchadiennes en provenance de la Libye, du Soudan et de celles du Congo en provenance de l'Angola suite à l'appréciation du Dinar libyen, de la Livre Soudanaise et du Kwanza par rapport au FCFA sur la période a tempéré cette dynamique.

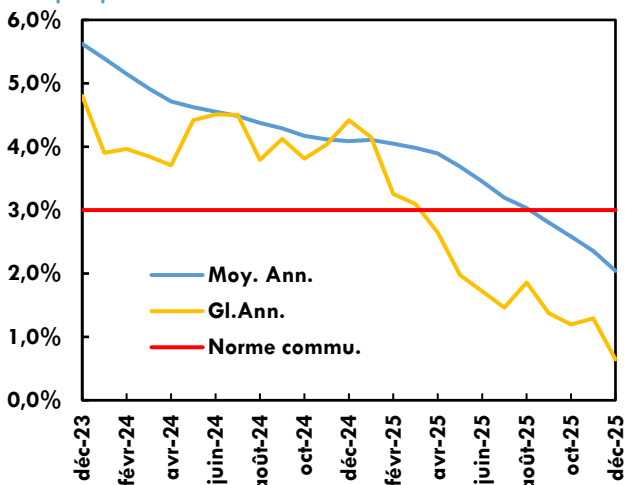
Au plan interne, la décélération de l'inflation dans la CEMAC s'est poursuivie, compte tenu du retour de l'indice des prix des services de transport à la situation [qui prévalait](#) avant les hausses des prix à la pompe intervenues en 2023 et 2024, et du ralentissement plus prononcé des prix des produits alimentaires, en lien avec les bonnes campagnes agricoles au Cameroun, au Tchad. En outre, le maintien par certains pays de la CEMAC des mesures destinées à lutter contre la vie chère, et la stabilisation des prix à la pompe au Gabon et en Guinée Equatoriale ont accentué cette dynamique des prix.

En termes de contributions relatives par pays, en glissement annuel à fin décembre 2025, le Cameroun avec un poids de 52,0 % de la consommation totale dans la CEMAC, continue de tirer l'inflation dans la Sous-région avec une contribution de 208,3 points, suivi de la Guinée-Equatoriale (30,7 points), du Gabon (16,7 points), et de la République Centrafricaine (2,0 points). A l'opposé, le Congo (-13,2 points)

et le Tchad (-144,7 points) ont contribué à réduire l'inflation de la CEMAC à fin décembre 2025.

Par fonction de consommation, l'évolution de l'inflation en glissement annuel a été impactée à fin décembre 2025 par la fonction « *produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » qui a contribué à hauteur de 0,1 point (après 2,6 points un an plus tôt), contre 0,8 point trois mois auparavant. La fonction « *logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles* » a enregistré une participation à l'inflation de 0,3 point, comme en septembre 2025, contre 0,2 point en décembre 2024. De son côté, la fonction « *transport* » (contenant le poste lié aux prix des carburants) a participé à hauteur de 0 point, contre 0,1 point trois mois plus tôt et 1,0 point en décembre 2024.

Graphique 6 : Évolution de l'inflation dans la CEMAC



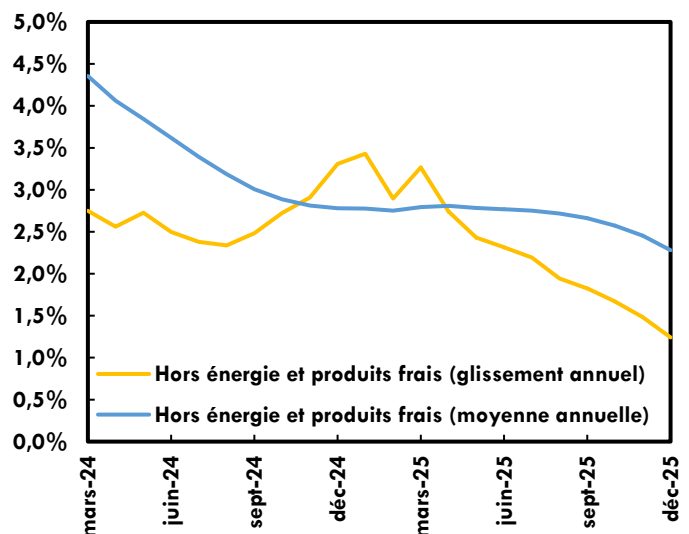
Source : BEAC

Comparée à ses principaux partenaires, la CEMAC a enregistré des différentiels d'inflation globalement défavorables à fin décembre 2025. Ainsi, en glissement annuel, le différentiel d'inflation a été défavorable vis-à-vis de l'UEMOA (0,9 point, contre 1,8 point un an plus tôt). À l'opposé, le différentiel d'inflation est ressorti favorable par rapport au Nigéria, (- 11,6 points, contre - 30,4 points un an auparavant), aux États-Unis (-2,0 points, après

1,5 point en décembre 2024), à la zone euro (- 1,2 point, contre 2,0 points un an plus tôt) et à la Chine (-0,1 point, après 4,3 points un an plus tôt).

Au quatrième trimestre 2025, l'inflation sous-jacente, en moyenne annuelle, a reculé plus vigoureusement, de 2,8 % en décembre 2024 à 2,3 % en décembre 2025 après 2,7 % en septembre 2025. Dans la même veine, en glissement annuel, elle a régressé au quatrième trimestre 2025 à 1,2 % en décembre 2025, contre 3,3 % un an auparavant, après 1,8 % en septembre 2025. La décélération plus nette de l'inflation sous-jacente suivant la dynamique de l'inflation globale montre que les effets de la crise russo-ukrainienne et des révisions à la hausse des prix des carburants à la pompe dans les pays de la CEMAC (Cameroun, Congo, Tchad)⁶ se sont estompés, pour laisser place aux dynamiques de l'inflation avant crise.

Graphique 7 : Evolution de l'inflation sous-jacente de la CEMAC



Source : BEAC, à partir des données des administrations nationales

L'analyse de l'inflation suivant l'origine des biens et services, montre que l'inflation locale, qui représente près de 70,3 % du panier de la ménagère, demeure le moteur dans la CEMAC. En effet, elle a poursuivi sa

⁶ Pour réduire la charge de la subvention des carburants de l'Etat suite à la hausse des cours des produits raffinés, déclenchée par la crise russo-ukrainienne, des relèvements des prix des carburants à la pompe ont été effectués au Cameroun

(3 février 2024 et 1^{er} février 2023), au Congo (31 janvier 2023, 15 juillet 2023 et octobre 2023) et au Tchad (17 avril 2023 et février 2024).

décélération, revenant en moyenne annuelle de 4,3 % en décembre 2024 à 2,5 % un an plus tard, et, en glissement annuel, de 4,6 % en décembre 2024 à 1,4 % en décembre 2025. Pour sa part, l'inflation importée a ralenti en moyenne annuelle de 3,9 % en décembre 2024 à 1,3 % en décembre 2025, et, en glissement annuel, de 4,3 % en décembre 2024 à 0,0 % en décembre 2025.

Au terme du quatrième trimestre 2025, seule l'inflation des produits du secteur primaire est demeurée au-dessus de la norme communautaire à 3 %. En effet, le taux d'inflation des produits du secteur primaire, constitué principalement des produits alimentaires, est revenu, en moyenne annuelle, de 7,5 % en décembre 2024 à 4,4 % en décembre 2025, et, en glissement annuel, de 8,8 % en décembre 2024 à 2,5 % en décembre 2025. Sur la même période, les prix des produits du secteur secondaire ont affiché un taux d'inflation en moyenne annuelle de 1,7 % en décembre 2025, contre 2,1 % un an plus tôt, et, en glissement annuel, de 1,0 % en décembre 2025 contre 2,6 % un an auparavant. Au niveau des services, le taux d'inflation en moyenne annuelle est revenu de 3,3 % en décembre 2024 à 2,1 % un an plus tard, et en glissement annuel, de 2,9 % en décembre 2024 à 1,2 % un an plus tard.

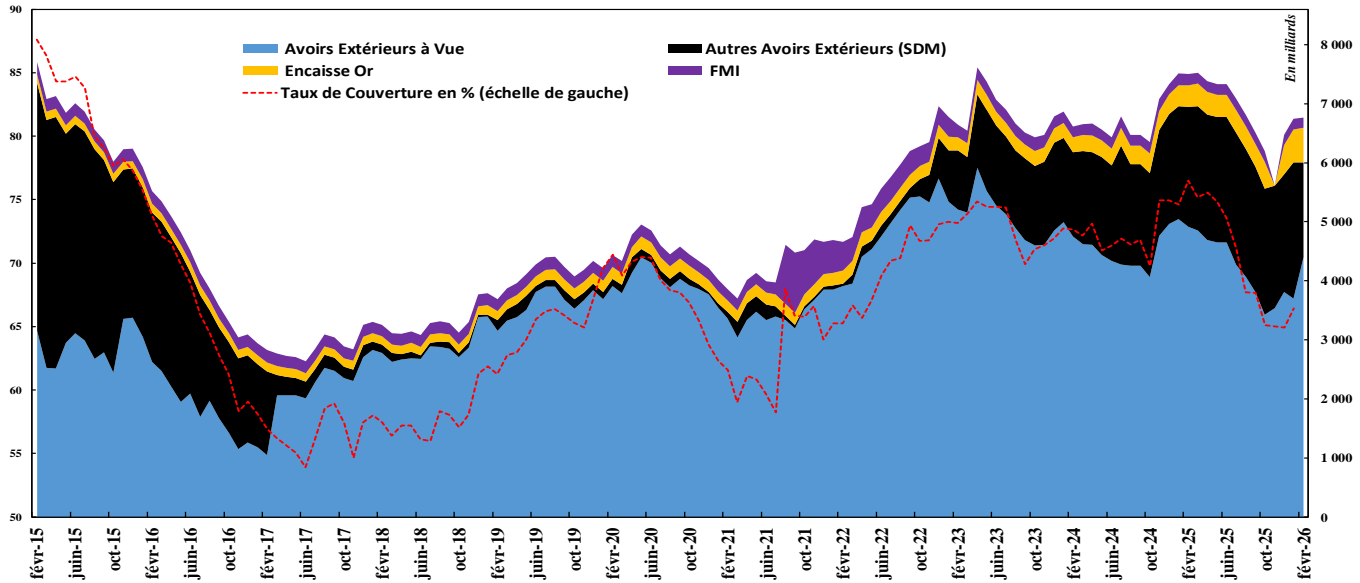
Suivant la durabilité des produits, la hausse des prix des biens non-durables est le principal déterminant de l'inflation des pays de la CEMAC, bien qu'en net ralentissement sur un

an, avec un taux de progression de 3,0 %, contre 4,6 % un an plus tôt en moyenne annuelle, et de 1,5 % contre 6,1 % en décembre 2024 en glissement annuel. De leur côté, les prix des biens durables et semi-durables ont ralenti, en moyenne annuelle, respectivement de 0,6 % et 1,0 %, contre 3,1 % et 4,0 % un an auparavant. En glissement annuel, les prix des biens durables ont reculé de -0,5 %, contre 0,3 % un an plus tôt, tandis que ceux des biens semi-durables ont augmenté de 0,5 %, contre 3,8 % un an plus tôt.

C. RESERVES DE CHANGE

À fin février 2026, les réserves de change de la BEAC se sont établies à 6 769,0 milliards, en baisse de 10,1 % en glissement annuel, sous l'effet principalement du recul des avoirs au Compte d'Opérations (-11,3 %), principale composante des réserves de change, en lien avec des rapatriements, de rétrocessions ou de transferts sortants. Par composante, cette baisse reflète celle des avoirs extérieurs à vue (-11,0 %) et des autres avoirs en devises convertibles (-20,8 %), notamment les dépôts de trésorerie et le portefeuille obligataire, que la forte progression des avoirs en or, due à la flambée des cours du métal jaune (+62,1 %), n'a pas permis de compenser. Dans ce contexte, le taux de centralisation s'est établi à 69,1 %, contre 70,7 % un an plus tôt, tout en demeurant supérieur au seuil conventionnel de 50 %.

Graphique 8 : Réserves de change de la BEAC et taux de couverture extérieure de la monnaie



Source : BEAC

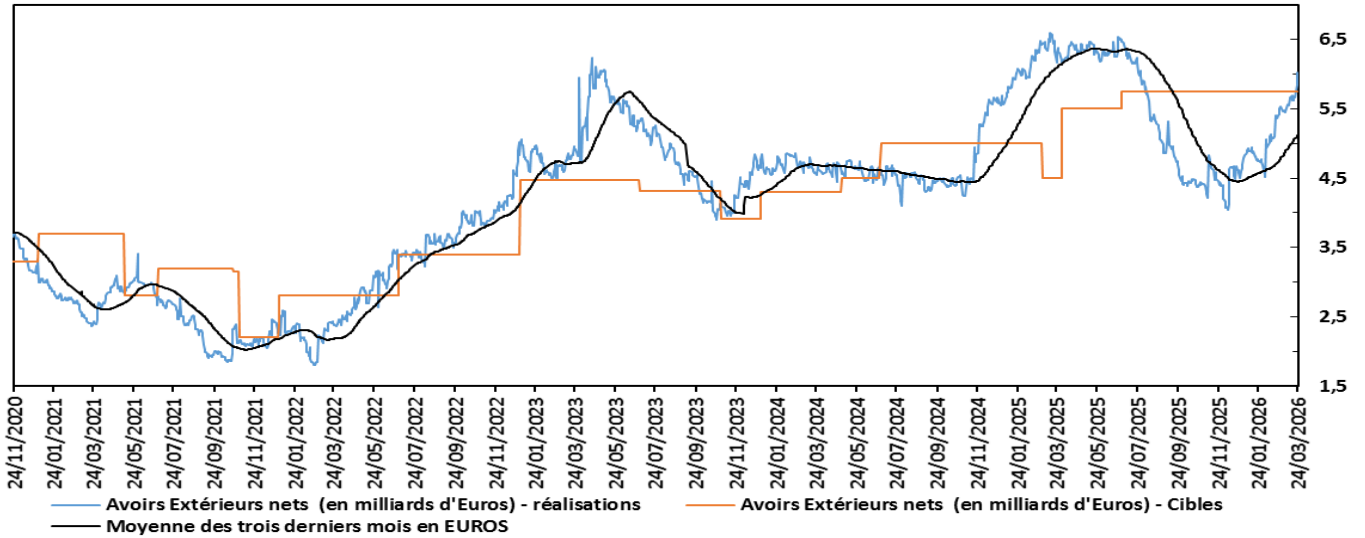
D. AVOIRS EXTERIEURS NETS DE LA BEAC

Les avoirs extérieurs nets (AEN) journaliers de la BEAC se sont situés à 3 955,0 milliards (soit 6,03 milliards d'euros) au 24 mars 2026, en baisse de 2,4 % sur un an et la moyenne glissante sur trois mois à 3 355,8 milliards (5,12 milliards d'euros). Après le pic historique de 4 197,3 milliards atteint le 14 mars 2025, une normalisation graduelle s'est engagée, à des niveaux jugés confortables au regard des objectifs internes. Les AEN se sont progressivement contractés sous l'effet combiné de la dégradation des conditions

extérieures et de l'accélération des sorties de devises, notamment liées au financement des importations et aux transferts vers l'étranger.

Par ailleurs, la situation budgétaire de plusieurs pays continue de peser sur les AEN, en lien avec un recours accru aux devises pour le service de la dette extérieure et la couverture des déficits. Cette situation met en exergue la nécessité d'améliorer la coordination entre les politiques budgétaires nationales et la politique monétaire commune, de renforcer les mesures de centralisation des recettes d'exportation, et d'assurer un contrôle renforcé de l'application de la réglementation des changes.

Graphique 9 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC



Source : BEAC

E. COMPETITIVITE-PRIX

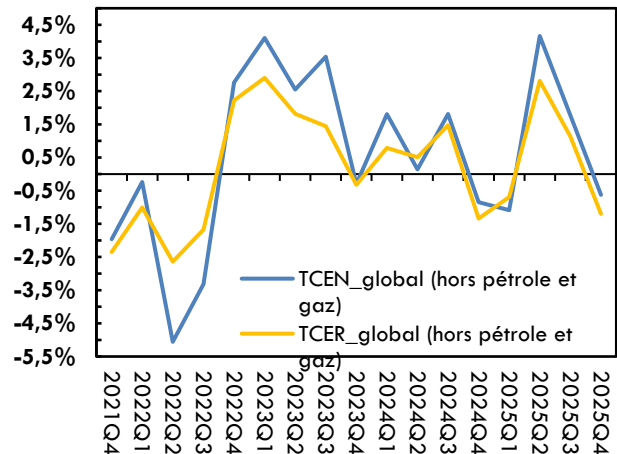
Au quatrième trimestre 2025, le taux de change effectif réel (TCER) global de la CEMAC, mesurant la compétitivité-prix s'est déprécié, indiquant un gain de positions concurrentielles sur les marchés internationaux par rapport au trimestre précédent. En effet, en moyenne trimestrielle, le TCER global a reculé de 1,2 % au dernier trimestre 2025, après une hausse de 1,1 % au troisième trimestre 2025.

Le gain de positions concurrentielles enregistré sur les marchés internationaux des économies de la CEMAC au quatrième trimestre 2025 découle de l'amélioration de la compétitivité sur le front des importations (-1,0 %) et des exportations (-1,8 %). Sur la période d'étude, le TCER a été inférieur au taux de change effectif nominal (TCEN), révélant un différentiel d'inflation structurellement favorable aux pays de la CEMAC, en comparaison avec leurs principaux clients et fournisseurs. Ainsi, au quatrième trimestre 2025, la CEMAC a enregistré une baisse des prix de 0,4 %, marquant une rupture avec une série de hausses observées sur 18 trimestres consécutifs depuis le deuxième

trimestre 2021.

En termes réels, au quatrième trimestre 2025, le FCFA s'est déprécié par rapport à l'euro (-0,6 %), au dollar américain (-0,9 %) et au yuan chinois (-2,1 %). Par rapport à la livre sterling britannique, le F CFA est resté stable.

Graphique 10 : Taux de croissance du TCER et du TCEN

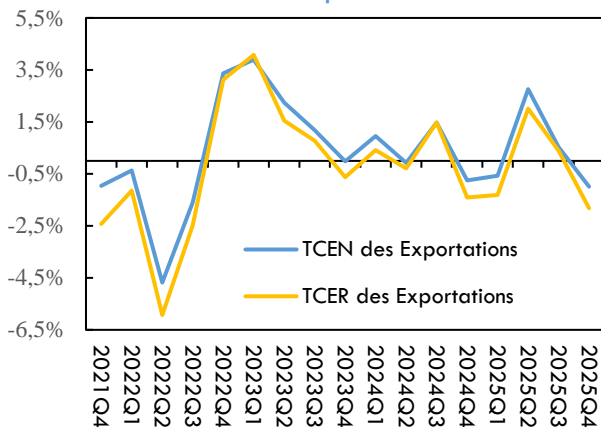


Source : BEAC

Concernant les contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au quatrième trimestre 2025, il est ressorti une contribution absolue du TCER des importations à hauteur de -0,7 point et de -0,4 point pour celui des exportations.

En évolution trimestrielle, le **TCER des exportations** s'est contracté de 1,8 % au quatrième trimestre 2025, après une hausse de 0,4 % un trimestre auparavant. Cette situation s'explique par la dépréciation du TCEN des exportations (-1,0 %) et de différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole et gaz naturel).

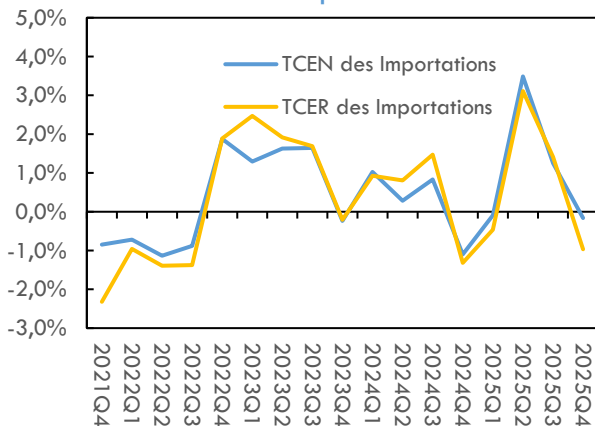
Graphique 11 : Taux de croissance du TCER et du TCEN des exportations



Source : BEAC

Le **TCER des importations** a régressé de 1,0 %, après une progression de 1,4 % au troisième trimestre 2025, en lien avec la baisse du TCEN des importations (-0,2 %), en plus d'un différentiel d'inflation favorable aux pays de la CEMAC par rapport à leurs principaux fournisseurs.

Graphique 12 : Taux de croissance du TCER et du TCEN des importations



Source : BEAC

III. MONNAIE, LIQUIDITE ET MARCHE DES CAPITAUX DE LA CEMAC

A. CONDITIONS MONETAIRES

- **Position de trésorerie du système bancaire**

La **trésorerie nette** des banques de la CEMAC est ressortie excédentaire de 7 643 milliards (27,8 % du total du bilan) au 31 décembre 2025. Elle a régressé de 602,6 milliards, soit -7,3 % par rapport à la situation prévalant douze mois plus tôt.

A fin décembre 2025, les emplois de trésorerie ont légèrement baissé de 0,7 %, pour s'établir à 11 761 milliards sur une année. Ils sont constitués des titres de placement et de transaction (56,3 % contre 48,8 % un an plus tôt), des opérations à terme (8,3 %) et des opérations à vue (35,3 %).

Les ressources de trésorerie ont augmenté de 1 353 milliards, soit +50,4 % en glissement annuel au 31 décembre 2025. Elles sont constituées de ressources à terme à concurrence de 78,2 % et de ressources à vue à hauteur de 21,8 %.

La qualité du portefeuille de crédits des banques de la CEMAC s'est légèrement améliorée de 0,2 point de pourcentage sur un an. En effet, le taux de créances en souffrance a baissé à 16,0 % des crédits bruts, contre 16,2 % l'année précédente à la même date.

- **Liquidité bancaire**

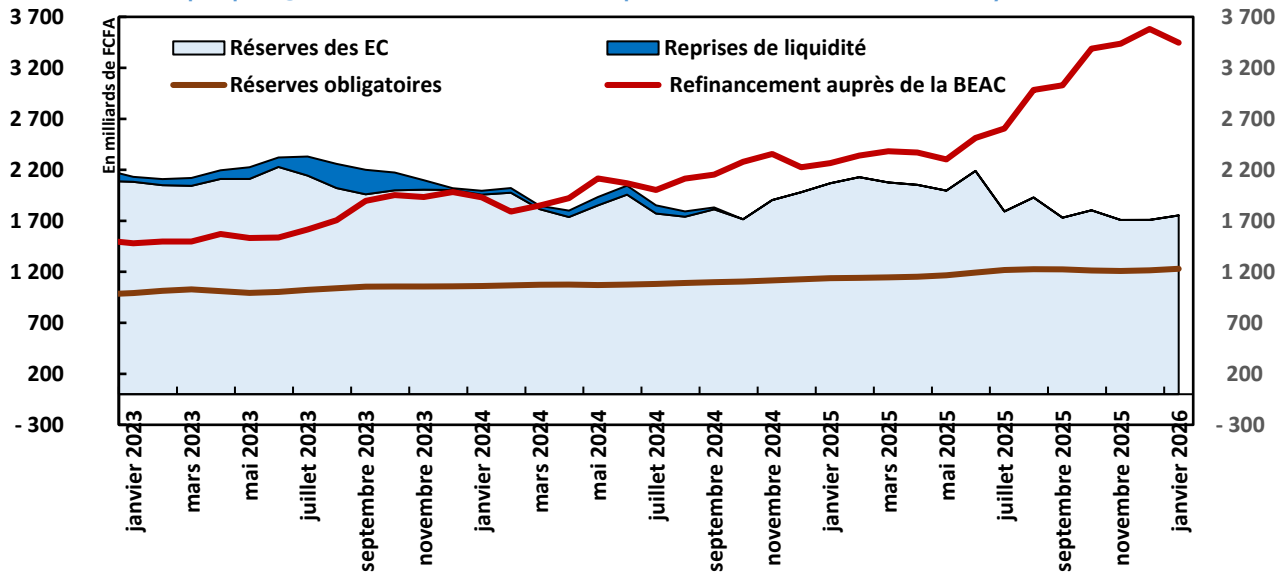
Au cours des mois d'octobre 2025 à janvier 2026, **les réserves brutes** du système bancaire de la CEMAC ont régressé de 2,75 % (49,6 milliards) pour se situer à 1 753,6 milliards en janvier 2026. Le niveau de ces réserves s'élevait à 1 803,2 milliards trois mois plus tôt (octobre 2025). La diminution de la liquidité injectée à travers les facteurs autonomes de la liquidité bancaire (FALB), dont le solde est

revenu de 956 milliards en octobre 2025 à 872 milliards trois mois plus tard (-84 milliards), a contribué à la baisse des réserves brutes du système bancaire. L'évolution du solde des FALB a été soutenue par les variations de tous les facteurs, excepté les avoirs extérieurs nets dont les effets expansifs induits par leur hausse n'ont pas pu contrecarrer les effets restrictifs résultants des variations des autres facteurs (créances nettes sur les gouvernements, autres postes nets et circulation fiduciaire).

Concernant les réserves obligatoires, le montant moyen mensuel à constituer par les assujettis a augmenté de 16,1 milliards depuis octobre 2025, pour s'établir à 1 229,9 milliards en janvier 2026. Pour ce même mois, l'encours moyen des réserves libres du système bancaire (523,7 milliards) a représenté 42,58 % des réserves requises contre 81,73 % un an auparavant. Le nombre d'établissements de crédit en déficit de constitution des réserves obligatoires s'est maintenu à six entre octobre 2025 et janvier 2026.

Sur le compartiment des interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire, l'encours moyen mensuel des injections dans le système bancaire est passé à 2 216,2 milliards en janvier 2026 contre 2 175,1 milliards trois mois plus tôt, en augmentation de 1,89 % (41,2 milliards). Ces concours sont constitués : (i) des opérations principales d'injection de liquidités dont l'encours moyen a régressé de 714,5 milliards à 467,3 milliards, (ii) des avances au titre de la facilité de prêt marginal dont le volume est passé de 1 354,1 milliards à 1 565,4 milliards, (iii) des avances intra-journalières qui ont baissé de 6,7 milliards à 0,5 milliard; et (iv) des avances octroyées via le guichet spécial de refinancement qui ont presque doublé avec la mise en place de nouvelles avances, passant de 99,7 milliards en octobre 2025 à 183,1 milliards trois mois plus tard.

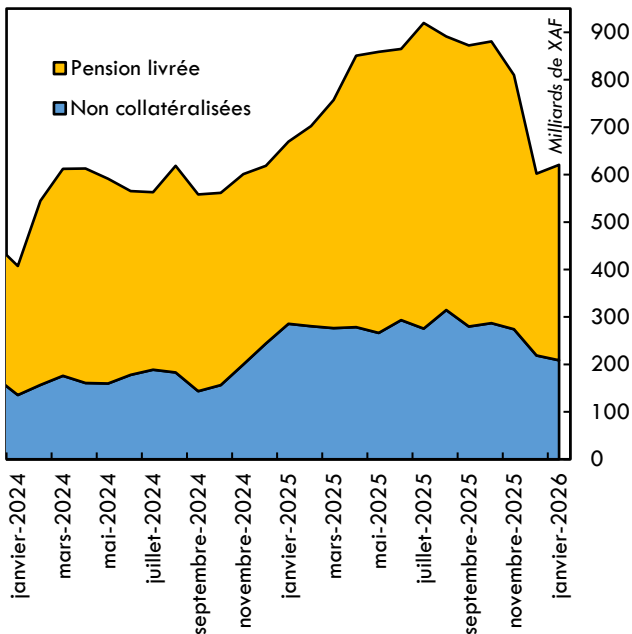
Graphique 13 : Evolution des réserves et opérations de refinancement du système bancaire



Source : BEAC

- Evolution du marché interbancaire

Graphique 14 : Evolution mensuelle de l'encours des transactions interbancaires



Source : BEAC

Sur le compartiment interbancaire, l'encours des transactions est revenu de 880,8 milliards en octobre 2025 (dont 593,7 milliards d'opérations de pension-livrée et 287,1 milliards d'opérations en blanc) à 620,7 milliards en janvier 2026 (dont 412,1 milliards d'opérations de pension-livrée et 208,6 milliards d'opérations en blanc). En janvier 2025, il s'élevait à 669,5 milliards (dont 384,0 milliards d'opérations de pension-livrée et 285,5 milliards d'opérations en

blanc). Il convient de relever que l'activité sur ce compartiment du marché monétaire recule généralement en fin décembre en raison de l'obligation pour certaines contreparties de ne pas clôturer leur bilan avec des lignes de crédit. Toutefois, il est généralement observé une reprise et une intensification des transactions sur ce marché à la fin du premier trimestre, le temps pour les trésoriers de procéder aux renouvellements des lignes de crédits.

S'agissant de la densification du réseau interbancaire, le nombre de participants est revenu de 47 à 35 entre octobre 2025 et janvier 2026. Ces participants ont totalisé 195 opérations, pour un montant de 1 160,4 milliards en janvier 2026, contre 381 opérations recensées trois mois plus tôt (octobre 2025) pour un volume cumulé de 1 904,8 milliards. Toutes ces opérations interbancaires mettent en relation aussi bien les établissements de crédit de même groupe et du même pays que ceux de groupes bancaires et de pays différents. En octobre 2025, les échanges sur ce compartiment ont principalement porté sur des maturités de deux semaines (34,7 %), sept jours (20,2 %), trois jours (16,4 %), et un mois (10,1 %). En octobre 2025, on dénombrait 391 opérations d'une valeur globale de 1 674,4 milliards.

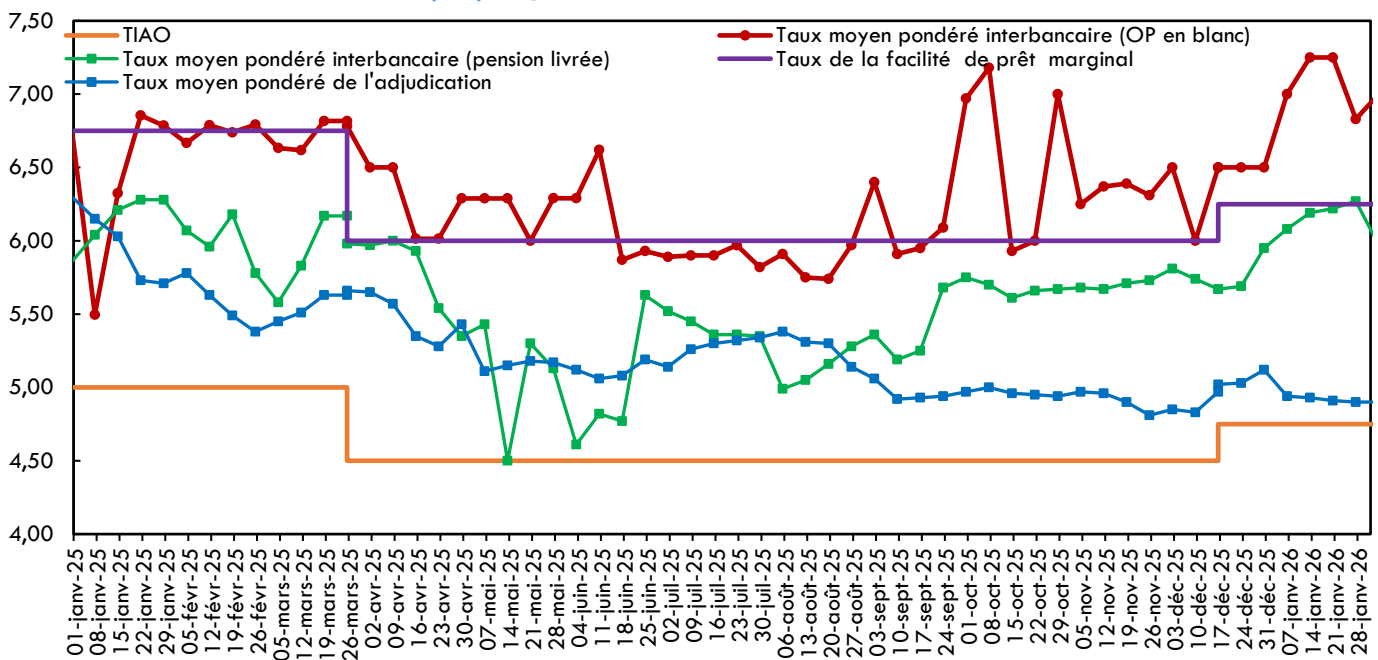
- Evolution des taux d'intérêt sur le marché monétaire

Sur le marché interbancaire, le TIMP à 7 jours des opérations en blanc a régressé de 7,00 % à 6,83 % alors que celui des opérations collatéralisées s'est accru de 5,67 % à 6,27 % entre fin octobre 2025 et fin janvier 2026. En ce qui concerne les opérations en blanc, deux opérations (dont une de nature régionale) ont contribué à la formation de ce taux en fin janvier 2026, contre une seule opération, de nature régionale, en fin octobre 2025. S'agissant des opérations collatéralisées, onze opérations (dont

cinq de nature nationale) ont contribué à la formation de ce taux en fin janvier 2026 contre vingt-sept opérations (dont dix-huit de nature nationale) en fin octobre 2025.

A fin janvier 2026, le TIMP à 7 jours des opérations en blanc s'était établi à 6,79 % (6 opérations) et celui des opérations collatéralisées à 6,28 % (38 opérations).

Graphique 15 : Evolution des taux du marché monétaire



Source : BEAC

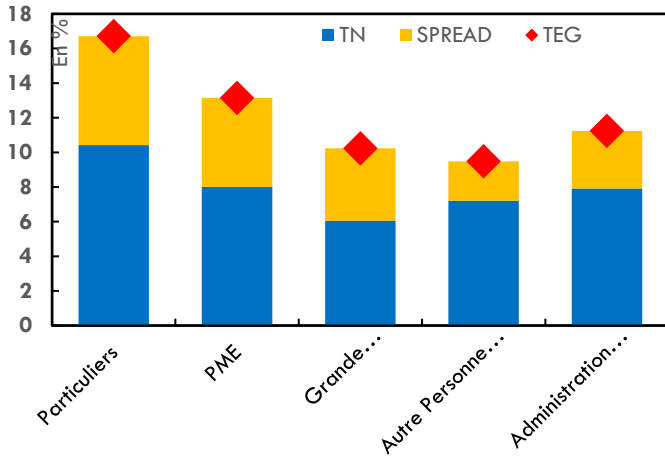
• Conditions de banque

Le coût des crédits accordés par les banques commerciales de la CEMAC a augmenté entre le troisième et le quatrième trimestre 2025. En effet, le taux effectif global moyen des crédits est ressorti à 11,50 % au quatrième trimestre contre 9,71 % le trimestre précédent. Dans la même dynamique, le taux nominal moyen des crédits est passé de 7,09 % au troisième trimestre à 7,15 % au quatrième trimestre.

Par type d'emprunteurs, le segment des *particuliers* est celui qui subit les conditions les plus élevées au quatrième trimestre, avec un taux effectif global moyen de 16,71 %, en légère baisse par rapport à 16,90 % au trimestre précédent. Ce segment est suivi de celui des PME

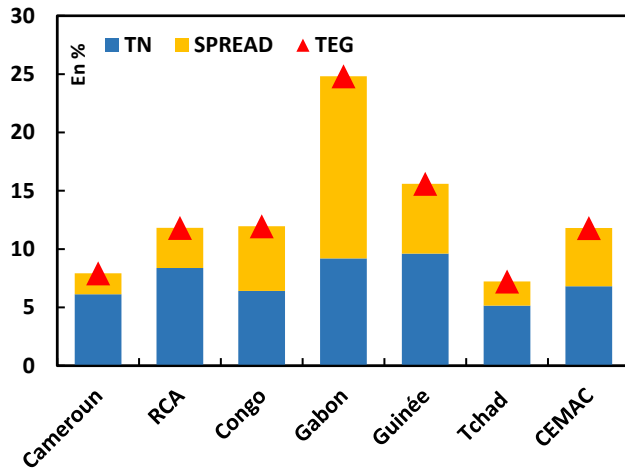
avec un taux effectif global moyen de 13,15 % contre 13,05 % au trimestre précédent. Les segments des *grandes entreprises* et celui des *administrations publiques* ont vu leurs conditions de crédit durcir avec des taux respectifs de 10,24 % et 11,24 % au quatrième trimestre, contre respectivement 7,74 % et 8,67 % le trimestre précédent. Le segment des *autres personnes morales* bénéficie des meilleures conditions de crédit, au quatrième trimestre, avec un taux effectif global moyen de 9,48 %.

Graphique 16 : TEG et Taux nominaux par types de clientèle au quatrième trimestre 2025



Source : BEAC

Graphique 17 : Taux débiteurs par pays au quatrième trimestre 2025



Source : BEAC

Une analyse des spreads entre les taux effectifs globaux et les taux nominaux révèle une tendance haussière des commissions et frais annexes. Le spread moyen s'est établi à 4,24 % au quatrième trimestre, contre 3,00 % au troisième trimestre. Les segments des *autres personnes morales* et *l'administration publique* enregistrent les spreads les plus faibles, respectivement de 2,26 % et 3,33 %, alors que le segment des particuliers subit le spread le plus élevé de 6,29 %.

Par pays, il est observé une hétérogénéité des taux pratiqués dans la CEMAC au quatrième trimestre 2025. Ainsi, les taux effectifs globaux les plus élevés sont enregistrés au Gabon (22,28 %), en Guinée Equatoriale (13,22 %) et au Congo (13,19 %), supérieurs au taux moyen de la sous-région établi à 11,50 %,

alors que le Tchad, la RCA et le Cameroun restent les pays où sont pratiqués les taux effectifs globaux les plus faibles, respectivement de 6,79 %, 7,80 % et 8,60 %.

B. SITUATION MONETAIRE

À fin décembre 2025, la masse monétaire (M_2) de la CEMAC s'est établie à 22 668,4 milliards, en progression de 7,7 % en glissement annuel. Cette évolution reflète une expansion soutenue des contreparties internes de la monnaie, dans un contexte marqué par un ralentissement de l'activité sous régionale, un reflux progressif des tensions inflationnistes et, surtout, une dégradation de la position extérieure de la sous-région. La dynamique monétaire observée en 2025 résulte des principaux facteurs suivants :

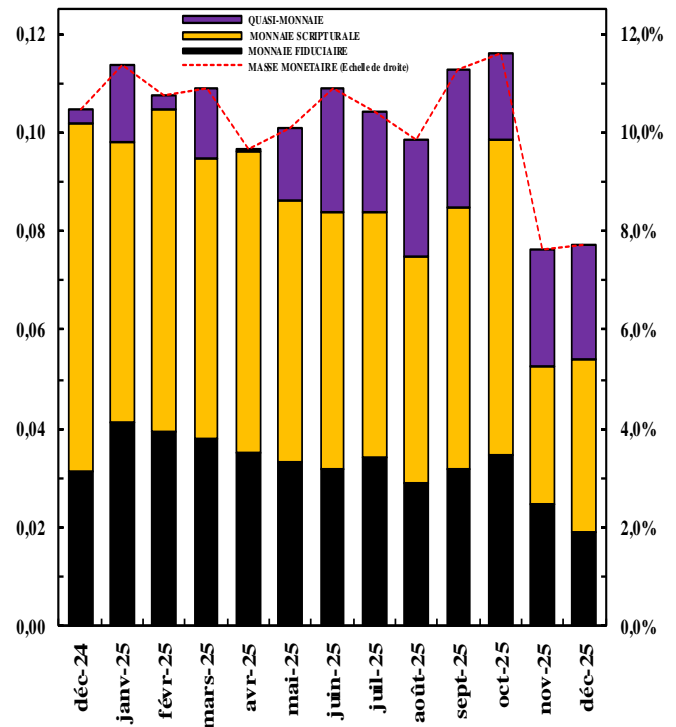
- une contraction des avoirs extérieurs nets du système monétaire (-15,1 % à 2 835,1 milliards), dans un contexte de repli des réserves de change. Celles-ci se sont établies à 6 332,4 milliards, assurant une couverture de 4,22 mois d'importations de biens et services, tandis que le taux de couverture extérieure de la monnaie s'est situé à 64,94 % au 31 décembre 2025. Cette évolution traduit une fragilisation de la position extérieure de la CEMAC. Elle s'explique notamment par la poursuite d'une dynamique soutenue des importations de biens alimentaires, énergétiques et d'équipements dans plusieurs pays de la sous-région, conjuguée avec un fléchissement des recettes d'exportation en lien avec la baisse des cours internationaux du pétrole brut, principale source de devises de la CEMAC, ainsi que d'autres matières premières d'exportation telles que le coton et le cacao. Elle est également marquée par la dégradation de la position extérieure du Gabon, où la contribution au pôle commun de réserves de change est négative depuis le mois de juillet 2025 ;

- une hausse des créances nettes du système monétaire sur les États (+9,4 % à 11 235,3 milliards), traduisant la persistance des besoins de financement public dans un contexte marqué par l'augmentation des dépenses publiques, notamment celles liées aux investissements en infrastructures, à la mise en œuvre de politiques sociales et aux dépenses sécuritaires dans certains pays de la sous-région. Le recours accru aux émissions de titres publics sur le marché régional ainsi qu'au financement bancaire direct a contribué à soutenir la trésorerie des États et à accompagner l'exécution des programmes budgétaires. Toutefois, cette évolution appelle à une vigilance accrue, au regard des risques d'éviction du secteur privé et des pressions potentielles sur la liquidité bancaire ;
- une progression des crédits à l'économie, (+10,7 %, à 13 742,8 milliards), en lien avec la reprise graduelle de l'activité dans les secteurs productifs, notamment l'agro-industrie, le commerce, les services et les BTP. L'analyse par maturité révèle une hausse des crédits à court terme de 10,7 % (contribution de 5,9 points), à moyen terme de 8,8 % (contribution de 3,6 points) et à long terme de 24,3 % (contribution de 0,8 point). Cette dynamique traduit un financement bancaire principalement orienté vers les besoins de trésorerie des entreprises, tout en accompagnant, dans une moindre mesure, les investissements productifs. La prédominance des crédits de court terme suggère un soutien à l'activité économique à court terme, davantage qu'un renforcement durable des capacités de production.

S'agissant des composantes de M₂, l'accroissement de la masse monétaire

s'est principalement traduit par une hausse de la monnaie scripturale (3,5 points), de la monnaie fiduciaire (1,9 point) et des dépôts à terme monétaires (2,3 points), traduisant une augmentation des encaisses détenues par les agents économiques.

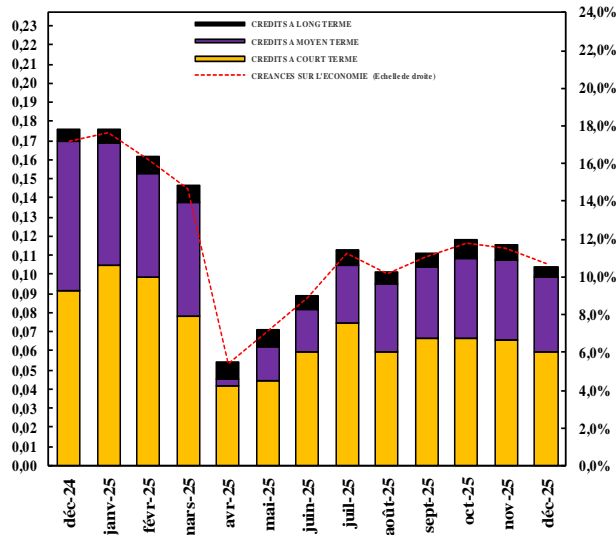
Graphique 18: Contributions⁷ des composantes à l'évolution de M₂



Source : BEAC

⁷ Les contributions (échelle de gauche) sont exprimées en unités. Le taux de croissance de la masse monétaire (M₂) est exprimé en pourcentage.

Graphique 19: Contributions⁸ des crédits par maturité à l'évolution des crédits à l'économie



Source : BEAC

C. MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

Entre décembre 2024 et décembre 2025, le marché des valeurs du Trésor s'est caractérisé par : (i) une hausse du volume des opérations sur le marché primaire ; (ii) un accroissement des taux de couverture des émissions et (iii) une augmentation des coûts d'émission.

• Le marché primaire

Le dynamisme du marché des valeurs du Trésor, observé depuis quatre ans, s'est consolidé au cours de la période sous revue. En effet, l'encours des valeurs du Trésor a augmenté de 25,2 %, passant de 7 437,3 milliards en décembre 2024 à 9 310,2 milliards douze mois plus tard. Les montants levés au cours de cette période par les Trésors publics se sont situés à 6 995,4 milliards contre 5 037,0 milliards entre décembre 2023 et décembre 2024.

Entre décembre 2024 et décembre 2025, le marché des valeurs du Trésor a enregistré 554 adjudications de bons et d'obligations assimilables, ayant abouti à une mobilisation de

3 583,7 milliards au titre des BTA et 3 411,6 milliards au titre des OTA.

Sur le compartiment des BTA, la maturité à 26 semaines demeure prédominante, avec un encours levé de 1 265,6 milliards, soit 35,3 % du total des BTA mobilisés sur la période. Cette échéance constitue la principale source de financement à court terme pour certains Trésors publics, notamment ceux du Tchad (73,8 % de ses émissions de BTA), du Gabon (48,0 %) et du Cameroun (47,6 %). Les BTA à 52 semaines se positionnent en deuxième rang, avec un volume émis de 1 202,0 milliards. Cette maturité est essentiellement sollicitée par les Trésors publics du Cameroun (471,5 milliards), du Congo (276,1 milliards), de la Guinée Équatoriale (210,7 milliards) et du Gabon (196,2 milliards). En revanche, les BTA à 13 semaines apparaissent relativement moins mobilisés, pour un montant global de 1 116,1 milliards, essentiellement émis par le Congo (820,6 milliards), le Cameroun (175,5 milliards) et le Gabon (119,9 milliards).

Concernant le compartiment des OTA, les Trésors publics ont procédé à 229 émissions sur la période considérée, mobilisant un volume total de 3 411,6 milliards. Ce segment a été principalement dynamisé par le Gabon (1 511,9 milliards), notamment à travers des opérations de titrisation, suivi du Congo (582,2 milliards), du Tchad (548,1 milliards), du Cameroun (368,5 milliards), de la Guinée Équatoriale (223,8 milliards) et de la République Centrafricaine (177,1 milliards). L'analyse par maturité fait ressortir une prédominance des échéances à 3 ans (1 047,2 milliards), à 2 ans (854,8 milliards), à 5 ans (497,6 milliards) et à 4 ans (481,6 milliards), lesquelles concentrent à elles seules 84,5 % des montants levés en OTA sur la période sous revue. Les OTA de 10 ans, émis par le Cameroun et le Gabon, ne représentent que 0,9 % du volume global.

Au 31 décembre 2025, la ventilation des détenteurs finaux fait apparaître une

⁸ Les contributions (échelle de gauche) sont exprimées en unités. Le taux de croissance des créances sur l'économie est exprimé en pourcentage.

prépondérance des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT), qui concentrent 64,5 % de l'encours total. Les investisseurs institutionnels – notamment les compagnies d'assurance, les fonds de pension et les caisses de dépôt et de consignation – en détiennent 18,6 %. Les établissements de crédit non agréés en qualité de SVT représentent 13,1 % des positions, tandis que la détention par les personnes physiques demeure résiduelle, à 2,9 %. La BEAC conserve, pour sa part, 0,9 % des titres, acquis dans le cadre du programme exceptionnel de rachat mis en œuvre afin de soutenir les États de la CEMAC durant la crise sanitaire liée à la Covid-19.

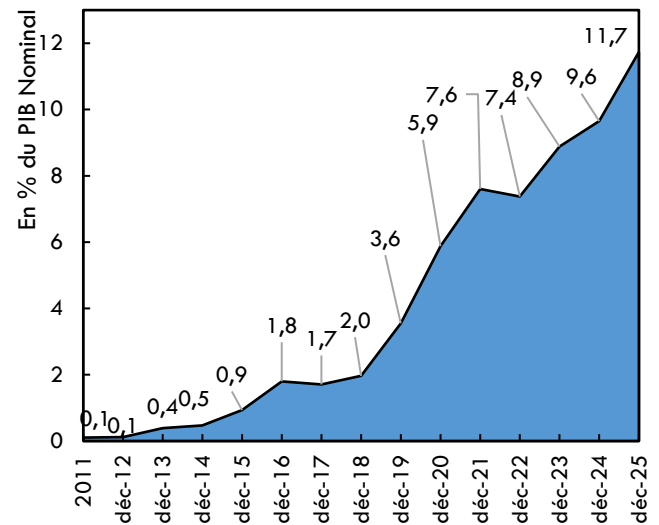
Cette configuration s'explique par plusieurs facteurs : (i) la faible diffusion de la culture financière au sein des investisseurs institutionnels et des particuliers, encore peu sensibilisés aux opportunités offertes par le marché des valeurs du Trésor ; (ii) les contraintes prudentielles applicables à certains secteurs, notamment les assurances, qui limitent leur capacité ou leur volonté de souscrire aux titres publics.

Tableau 3 : Répartition de l'encours des titres par type de détenteur final au 31 décembre 2025

Catégorie d'investisseurs	31 Décembre -25	
	Montant nominal (en milliards FCFA)	Parts relatives (en %)
SVT	6 004,7	64,5
BTA	1 127,8	12,1
OTA	4 876,9	52,4
Etablissements de crédit non SVT	1 220,7	13,1
BTA	278,4	3,0
OTA	942,3	10,1
BEAC	84,2	0,9
BTA	0,0	0,0
OTA	84,2	0,9
Investisseurs institutionnels	1 728,6	18,6
BTA	182,8	2,0
OTA	1 545,8	16,6
Personnes physiques	272,0	2,9
BTA	48,4	0,5
OTA	223,6	2,4
Total général	9 310,2	100

Source : BEAC

Graphique 20 : Evolution de l'encours des valeurs du Trésor de la CEMAC
(en % du PIB nominal)



Source : BEAC

Rapporté au PIB, l'encours des titres publics a fortement progressé, passant de 0,1 % au moment du lancement du marché en décembre 2011 à 11,7 % à fin décembre 2025. Il apparaît que le marché occupe une place croissante dans la stratégie de financement des États (cf. graphique 20).

• **Le marché secondaire**

Trois catégories d'opérations sont effectuées sur le marché secondaire, à savoir : les achats-ventes fermes, les pensions livrées interbancaires, et les transferts franco, qui s'opèrent sans échange de liquidités entre investisseurs. A l'instar du marché primaire, le marché secondaire des titres publics s'est montré particulièrement actif au cours de la période considérée.

Au cours de la période allant de décembre 2024 à décembre 2025, le marché secondaire a enregistré 2 167 opérations d'achats et de ventes de titres, pour un encours nominal cumulé de 5 114,4 milliards et un montant effectivement échangé en espèces de 4 505,2 milliards. En comparaison, la période précédente avait totalisé 1 961 transactions, portant sur un volume nominal de 4 696,5 milliards et une contrepartie en espèces de 4 378,0 milliards.

Les opérations de pension-livrée interbancaires ont affiché une hausse notable durant la période sous revue. Au total, 3 744 opérations ont été conclues pour un montant cumulé de 15 995,0 milliards, contre 3 190 opérations l'année précédente pour un montant de 9 528,9 milliards. La durée maximale des pensions a été de 140 jours, largement inférieure aux 366 jours observés un an plus tôt. Par ailleurs, la fourchette des taux d'intérêt négociés entre les contreparties s'est élargie, passant d'un intervalle de 5 % à 8 % à une plage comprise entre 5 % et 10 % d'une période à l'autre.

Tableau 4: Evolution des transactions interbancaires de titres au cours des deux dernières années
(Montants en milliards)

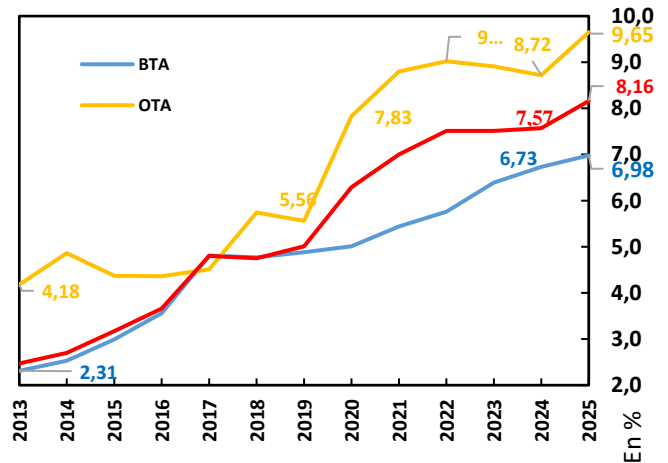
Type d'opérations	Décembre 2023 - Décembre 2024			Décembre 2024 - Décembre 2025		
	Nombre d'opérations	Valeur espèces	Valeur nominale	Nombre d'opérations	Valeur espèces	Valeur nominale
Achat-ventes de titres	1 961	4 631,5	4 696,5	2 167	4 997,4	5 114,4
Pension-livrées interbancaires	3 190	-	9 528,9	3 744	-	15 995,0
Transferts franco de titres	5 547	-	7 660,0	6 507	-	9 165,9

Source : BEAC

- **Le coût des ressources mobilisées par les Trésors publics évolue sur une tendance haussière**

Sur la période sous-revue, le coût moyen des émissions a augmenté pour l'ensemble des instruments. Le taux moyen pondéré des BTA s'est établi à 6,95 %, contre 6,77 % entre décembre 2023 et décembre 2024. De même, le rendement moyen des OTA a progressé pour atteindre 9,63 % entre décembre 2024 et décembre 2025, contre 9,11 % observés un an plus tôt. Il ressort par ailleurs que les coûts d'émission varient sensiblement d'un Trésor public à l'autre.

Graphique 21 : Evolution des taux moyens pondérés des émissions de BTA et OTA depuis 2013
(en %)



Source : BEAC

L'analyse de l'évolution mensuelle des taux moyens pondérés des émissions de BTA fait ressortir une trajectoire globalement stable sur la période observée. Cette configuration traduit, d'une part, la régularité accrue des adjudications sur l'ensemble des maturités, contribuant à l'ancrage des anticipations des investisseurs, et d'autre part, elle reflète une atténuation progressive des asymétries d'information entre les intervenants, favorisant

un processus de formation des prix plus efficient, fondé sur les fondamentaux de liquidité et de risque.

D. MARCHÉ FINANCIER

Sur la période sous-revue, l'activité boursière de la CEMAC a présenté des évolutions contrastées marquées par la baisse des opérations, en volume et en valeur, notamment les transferts franco, la hausse des nantissements, et le repli de la capitalisation boursière globale des titres cotés.

En effet, entre décembre 2024 et décembre 2025, la capitalisation des titres cotés a baissé de 6,5 %, pour atteindre 1 622,62 milliards, contre 1 734,73 milliards observés un an auparavant. Cette baisse s'explique principalement par la sortie de cote des titres arrivés à échéance, malgré l'appréciation observée sur certaines valeurs.

- **Opérations franco**

Les transferts de titres réalisés sans contrepartie espèces ont poursuivi leur baisse sur la période analysée. Entre décembre 2024 et décembre 2025, 9 227 245 titres ont été échangés, contre 10 124 077 titres observés précédemment, soit une baisse en valeur de 104,40 milliards à 90,97 milliards.

Sur le segment des actions, le Dépositaire Central Unique (DCU) a exécuté 7 ordres de transfert, portant sur 1 620 actions pour une valeur de 0,66 milliard. Lors de la période précédente, 11 instructions avaient été traitées, pour 2 818 actions d'une valeur globale à 0,11 milliard.

Sur le compartiment des obligations, 9 227 245 obligations estimées à 90,97 milliards ont été échangées. Les valeurs du Gabon, de la BDEAC et du Cameroun ont dominé les échanges, avec des parts respectives de 85,7 % ; 7,2 % ; et 7,1 % des volumes traités.

- **Nantissement de titres**

Sur la période allant de décembre 2024 à décembre 2025, les établissements de crédit ont nanti auprès de la BEAC 15 407 023 obligations issues de la syndication classique, pour une valeur nominale de 137,62 milliards. Lors de la période antérieure, 10 871 088 obligations, représentant 126,87 milliards, avaient été nanties, soit une hausse de 41,72 % en volume et de 8,5 % en valeur.

Les obligations du Gabon ont constitué la part la plus importante des nantissements, avec 51,0 % du total, suivies de celles du Cameroun (26,1 %), du Tchad (16,4 %), et de la BDEAC (6,5 %).

IV. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES A COURT TERME DE LA CEMAC

A. PREVISIONS AU PREMIER TRIMESTRE 2026

1. Indice Composite des Activités Economiques

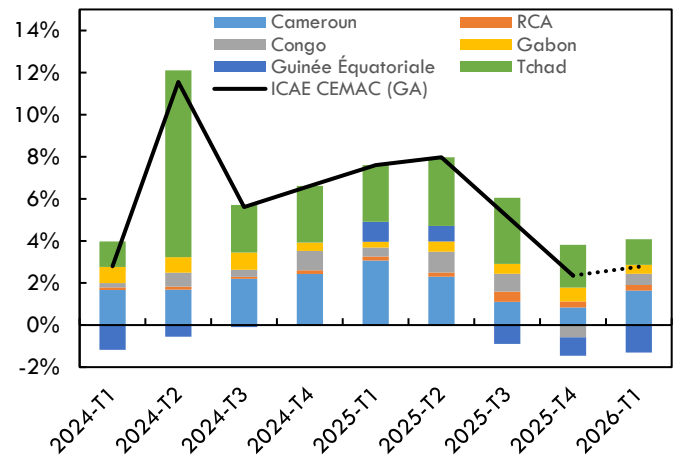
Au premier trimestre 2026, l'ICAE-CEMAC progresserait de 2,8 % en glissement annuel, en hausse par rapport au quatrième trimestre 2025 (2,4 %), mais en net ralentissement par rapport au premier trimestre 2025 (7,6 %). Cette évolution traduirait une dynamique économique encore modérée, dans un contexte de normalisation de l'activité après les niveaux élevés observés en 2025. La croissance serait principalement portée par le Cameroun (+1,6 point), le Tchad (+1,2 point), le Gabon (0,4 point) et la République Centrafricaine (0,3 point). Le Congo redeviendrait contributeur positif (+0,5 point, après -0,6 point au trimestre précédent), tandis que la Guinée Équatoriale continuerait de peser négativement sur l'activité (-1,3 point).

L'analyse des variables de l'ICAE met en évidence un rééquilibrage de la structure de la croissance, caractérisé par un rôle accru du secteur privé. Dans l'ensemble des six pays, celui-ci contribuerait positivement à l'activité économique, tandis que le secteur public enregistrerait des contributions négatives, en lien avec la poursuite des efforts de consolidation budgétaire.

Au premier trimestre 2026, le secteur privé devrait se redresser nettement, bénéficiant de flux importants de financements dans certains pays, notamment au Cameroun, Gabon, au Tchad et en République Centrafricaine. De même, les produits de base retrouveraient une contribution positive, tirée par le secteur extractif, en particulier le pétrole au Gabon, au Congo et au Tchad, ainsi que par certaines productions minières, notamment le manganèse au Gabon et l'or en République

Centrafricaine. En revanche, le secteur public devrait grever la croissance au premier trimestre 2026, avec des contributions négatives dans tous les pays dans un contexte de consolidation budgétaire, particulièrement marqué au Gabon, au Congo et au Tchad.

Graphique 22 : Evolution de l'ICAE CEMAC en glissement annuel



Source : BEAC

2. Inflation

Les prévisions à fin mars 2026 tablent globalement sur un retour des taux d'inflation au niveau observé avant la survenue des chocs inflationnistes relatifs à l'augmentation des coûts du fret après la reprise post-Covid2019 et des prix des produits alimentaires et énergétiques, marquant la fin de trois années consécutives de forte inflation. Ainsi, en moyenne annuelle, le taux d'inflation sous-régional reviendrait de 4,0 % en mars 2025 à 1,6 % un an plus tard, après 2,0 % en décembre 2025. En revanche, en glissement annuel, le taux d'inflation repartirait en hausse, après douze mois consécutifs de baisse, pour atteindre 2,1 % à fin mars 2026, après 0,6 % en décembre 2025, contre 3,1 % en mars 2025.

Cette résurgence des tensions inflationnistes au premier trimestre 2026 découlerait des effets de l'augmentation des

recettes fiscales dans un contexte d'expansion budgétaire communautaire et des perturbations de la chaîne logistique avec le blocage des activités de scanning des marchandises pendant un mois et demi au Port Autonome de Douala (PAD)⁹ qui devrait impacter les prix de certains produits au Cameroun, en République Centrafricaine et au Tchad.

Pour l'essentiel, en glissement annuel, la dynamique projetée à court terme serait principalement portée à fin mars 2026 par la fonction « *produits alimentaires et boissons non alcoolisées* » avec une contribution de 1,0 point, contre 2,1 points un an auparavant. Elle serait suivie des fonctions « *logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles* » avec une participation de 0,2 point, contre 0,4 point un an auparavant, « *restaurant et hôtel* » et « *transports* » avec un apport de 0,2 point chacune, contre respectivement 0,1 point et 0,2 point à la même période un an plus tôt.

En termes de contributions relatives par pays, en glissement annuel à fin septembre 2026, le Cameroun continuerait de porter la dynamique des prix de la Sous-région avec une contribution qui demeurerait en hausse à 83,8 %, suivi de la Guinée Equatoriale (9,0 %), du Gabon (6,2 %), de la République Centrafricaine (4,3 %) et du Tchad (2,3 %), en dépit du recul de l'inflation au Congo (-5,6 %).

S'agissant des perspectives à court terme de l'inflation sous-jacente, la trajectoire descendante observée depuis deux années consécutives se poursuivrait au terme du premier trimestre 2026, à 1,7 %, contre 2,8 % un an plus tôt. En glissement annuel, le taux d'inflation sous-jacente reviendrait à 0,7 % en mars 2026, après 3,3 % un an plus tôt, traduisant une atténuation des pressions inflationnistes fondamentales.

Au niveau des autres nomenclatures secondaires, les prévisions à court terme indiquent que le taux d'inflation d'origine locale, en moyenne annuelle, ralentirait à 1,9 % en mars 2026, contre 4,2 % un an auparavant, et, en glissement annuel, descendrait à 1,6 % en mars 2026, contre 3,6 % un an plus tôt. De son côté, le taux d'inflation importée se situerait, en moyenne annuelle, autour de 0,8 % en mars 2026, contre 3,7 % un an plus tôt, et, en glissement annuel, à 0,8 % en mars 2026, après 2,6 % un an plus tôt.

Par secteur d'activité, le taux d'inflation des produits du secteur primaire poursuivrait sa descente, en moyenne annuelle, à 3,4 % en mars 2026, contre 7,5 % un an auparavant. De même, l'inflation des services ralentirait davantage, en moyenne annuelle, revenant de 3,0 % en mars 2025 à 1,6 % un an plus tard. L'inflation des produits dans le secteur secondaire reviendrait de 2,2 % en mars 2025 à 1,4 % un an plus tard. Enfin, suivant le degré de durabilité des biens, les prix des biens non-durables continueraient d'enregistrer la plus importante hausse au terme du premier trimestre 2026, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle à 2,3 %, contre 4,9 % un an auparavant, suivi des biens semi-durables (0,8 %, après 3,5 % un an auparavant) et des biens durables (0,4 % contre 2,1 % douze mois plus tôt).

B. PREVISIONS DU CADRE MACROECONOMIQUE SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE 2026

1. Hypothèses sous-jacentes des prévisions sur l'ensemble de l'année 2026

Les Services de la Banque ont élaboré trois scénarios possibles du cadre macroéconomique de la CEMAC pour l'année 2026 principalement fondés sur les hypothèses relatives à l'évolution des cours internationaux

⁹ Depuis le début la fin d'année 2025, une querelle juridique oppose les opérateurs SGS et Transatlantic et l'Etat du Cameroun a bloqué les activités portuaires notamment les importations des marchandises pour le

Cameroun, le Tchad et la République Centrafricaine du 1^{er} janvier 2026 au 18 février 2026. Les activités de scanning des marchandises n'ont finalement repris que le 18 février 2026.

des matières premières, en particulier du pétrole brut, dans un contexte de forte incertitudes liées aux tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient. La seconde hypothèse clé concerne l'orientation des finances publiques, notamment la mise en œuvre effective ou non des efforts de consolidation budgétaire.

- Le **scénario de base** repose au plan externe sur les hypothèses ci-après : *i*) une baisse des cours des principaux produits d'exportation, notamment du pétrole brut (- 8,5 % à 62,1 dollars USD/baril), du bois en grumes (- 1,7 % à 196,6 dollars/m³), du cacao (- 29,8 % à 5 447,6 dollars/tonne), à l'exception du manganèse (7,7 %, à 168,2 dollars USD/tonne), de l'or (22,7 % à 105,7 dollars/g), du bois débité (1,2 % à 727,7 dollars/m³) et du coton fibre (0,2 % à 77,6 cents/livre), *ii*) une dépréciation du F CFA par rapport au dollar de 2,5 % à 566,5 FCFA/\$, et *iii*) une détérioration des termes de l'échanges de 8,9 % ; et au plan interne, par *i*) un léger repli de 0,2 % de la production de pétrole brut à 38,1 millions de tonnes, *ii*) une augmentation de 8,4 % à 6 500,2 mille tonnes de la production de gaz (GNL et GPL), particulièrement au Congo et au Gabon, *iii*) une baisse de la production de bois de 5,5 % à 9 092,9 milliers de m³ dans la plupart des pays, *iv*) une hausse des exportations de cacao (+4,1 % à 322,5 mille tonnes) et du coton (+25,3 % à 396,4 mille tonnes) au Cameroun et au Tchad, *v*) l'entrée en programme avec le FMI du Cameroun, du Congo et du Gabon d'ici le deuxième semestre 2026 et l'amorce d'une consolidation budgétaire, et *vi*) une hausse des réserves de change en lien avec les efforts de rapatriements par le secteur public et les emprunts à l'extérieur ;
- Le **scénario optimiste** des cours des matières premières globalement favorables,

notamment un cours du baril du pétrole brut à 67,1 dollars, en léger repli de 1,1% par rapport à 2025, soit une baisse moins importante que dans le scénario de base, qui suppose une exacerbation des tensions géopolitiques au Moyen-Orient ; il est également supposé l'entrée en programme avec le FMI du Cameroun, du Congo et du Gabon d'ici le deuxième semestre 2026 et une consolidation budgétaire effective ;

- Enfin, **un scénario pessimiste** tenant compte d'une chute des cours du baril à 57,1 dollars, en supposant une décrispation rapide des tensions géopolitiques au moyen orient, l'affaiblissement de la demande mondiale, notamment chinoise ; il est également supposé la non signature des programmes avec le FMI par le Cameroun, le Congo et le Gabon en 2026, conjuguée avec une non consolidation budgétaire¹⁰.

1.1 Scénario de base avec un prix moyen du baril de pétrole brut à 62,1 \$

• Secteur réel

Il ressort qu'en dépit d'une détérioration des termes de l'échange de - 8,9 % en 2026, après -9,3 % en 2025, la croissance économique de la CEMAC ralentirait à 2,9 % en 2026, contre 3,5 % en 2025. Cette évolution s'expliquerait principalement par le ralentissement du secteur non pétrolier (3,3 % en 2026, contre 4,3 % en 2025), en dépit d'un léger redressement du secteur pétrolier (0,2 %, après -1,5 % en 2025).

Suivant **l'optique offre**, le secteur pétrolier connaîtrait un regain de ses activités en 2026, soutenu par les investissements destinés au maintien de la production. De son côté, le secteur non pétrolier enregistrerait une croissance plus modérée, sous l'effet du

¹⁰ Concernant particulièrement le Gabon, la version officielle de la Loi des finances 2026 a été utilisée dans ce scénario pessimiste telle que promulguée, avec des dépenses d'investissement public en hausse de 56,7 % à

2 449,7 milliards par rapport à 2025, contrairement aux scénarii de base (-36,0 % à 1 000 milliards) et optimiste (-16,9 % à 1 300 milliards).

ralentissement de certains segments d'activité.

Par secteur d'activité, le *secteur primaire* contribuerait positivement à la croissance à hauteur de 0,7 point en 2026 contre 0,4 point en 2025, en rapport avec la bonne tenue des activités agricoles (0,3 point, contre une contribution nulle en 2025), en particulier l'agriculture d'exportation (cacao, coton, etc.) qui reviendrait de la récession (0,1 point, contre -0,3 point en 2025). Pour sa part, la branche sylviculture et exploitation forestière connaîtrait une contribution de 0,1 point à la croissance en 2026, après deux années consécutives d'activité en berne, sous l'effet des investissements réalisés les années antérieures pour la transformation de bois au niveau local.

La participation du *secteur secondaire* à la croissance reviendrait à 1,0 point, contre 1,5 point en 2025, en lien principalement avec la contraction de la contribution des BTP qui reviendrait de 0,6 point en 2025 à 0,1 point en 2026, dans un contexte de dépenses d'investissement des Etats membres (6,8 % en 2026, contre une hausse de 40,4 % en 2025). La dynamique du secteur resterait toutefois portée principalement par les industries (0,8 point comme en 2024), notamment les industries agro-alimentaires (0,3 point contre 0,2 point en 2024), ainsi que celles d'extractions minières (0,2 point, contre 0,5 point en 2025), de manganèse au Gabon et d'or en République Centrafricaine et au Gabon, et le maintien de la contribution des autres industries (0,3 point en 2026, contre 0,2 point en 2025). La branche électricité, gaz et eau, enregistre une participation à la croissance de 0,1 point comme en 2026, en lien avec l'amélioration projetée de l'offre d'électricité qui tirerait profit du barrage de Nachtigal au Cameroun entré dans son potentiel énergétique total de près de 420 MW suite à la mise en service des 7 autres turbines en 2025. Le secteur de l'électricité tirerait également profit du dédoublement de la capacité de l'usine hydroélectrique de Boali 2 en République Centrafricaine, de l'entrée en production en 2025 de la centrale solaire de la plaine d'Ayémé au Gabon d'une capacité de 30

MW et de celle de Sakai en République Centrafricaine d'une capacité de 15 MW.

Le *secteur tertiaire* contribuerait à la croissance à hauteur de 1,0 point en 2025 contre 1,4 point en 2025, en lien avec la bonne tenue des activités dans la branche « *Commerce, Hôtel et Restaurants* », dont l'apport à la croissance passerait de 0,3 point en 2025 à 0,4 point en 2026. Par ailleurs, la contribution à la croissance devrait rester positive en 2025, quoiqu'en repli, dans les branches « *transports et Communications* » (0,2 point contre 0,4 point en 2025) et « *autres services marchands* » (0,4 point contre 0,6 point un an plus tôt).

Suivant *l'optique demande*, la *demande intérieure brute* contribuerait positivement à la croissance avec un apport de 3,2 points, contre 2,4 points en 2025, sous l'effet principalement d'une évolution favorable de la consommation (contribution de 3,4 points en 2026, contre 1,2 point en 2025) conjuguée avec les investissements bruts (0,8 point contre 0,3 point en 2025). Le dynamisme de la consommation en 2026 résulterait de la bonne orientation simultanée de la consommation privée et de la consommation publique, tandis que la dynamique des investissements bruts s'expliquerait principalement par l'apport de ses composantes publique (0,9 point comme en 2025) et privée non pétrolière (0,6 point comme en 2025) conjuguée avec l'inversion de la tendance des investissements pétroliers (0,0 point après -0,7 point en 2025).

Dans ce contexte, les exportations nettes participeraient à la croissance à hauteur de -0,2 point en 2026, contre 1,1 point en 2025, en lien avec le repli des exportations de biens et services (-0,2 point contre 0,1 point un an plus tôt) et des importations (0,0 point, après 1,0 point un an plus tôt).

Du côté des prix, l'inflation se maintiendrait en dessous de la norme communautaire de 3,0 % en 2026, en lien avec l'atténuation des effets des phénomènes ayant porté l'inflation vers les sommets historiques

depuis 2022. Ainsi, l'inflation ressortirait à 2,3 % en moyenne annuelle en 2026 contre 2,1 % en 2025. Toutefois, le regain des tensions géopolitiques au niveau international, la flambée des prix des matières premières, particulièrement le pétrole brut, la hausse possible des coûts du fret et la remontée des prix des produits importés pourraient entraîner une forte et rapide résurgence des tensions inflationnistes.

- **Finances publiques**

La situation des finances publiques s'améliorerait avec un solde budgétaire (base engagements, hors dons) passant de -4,8 % du PIB en 2025 à -2,2 % du PIB en 2026. Cette amélioration s'expliquerait principalement par la hausse des recettes non pétrolières (+2,3 points). Toutefois, cet effet favorable serait partiellement atténué par la baisse des recettes pétrolières (-0,3 point) et par l'augmentation des dépenses courantes (+0,02 point), limitant ainsi l'ampleur de la réduction du déficit. La hausse des dépenses publiques serait liée à l'accroissement des investissements publics, en relation avec la poursuite des programmes d'infrastructures. Quant à l'augmentation des recettes non pétrolières, elle découlerait des efforts de mobilisation des recettes, notamment grâce à l'informatisation accrue du processus de collecte des recettes fiscales et à l'élargissement de la base fiscale, mis en œuvre dans la plupart des États de la CEMAC.

Concernant l'orientation de la politique budgétaire des pays de la CEMAC, celle-ci devrait rester expansionniste et procyclique en 2026. En effet, le solde primaire ajusté du cycle économique demeurerait négatif, dans un contexte marqué par des efforts accrus de consolidation budgétaire, s'établissant à -0,4 % du PIB en 2026, contre -2,8 % du PIB l'année précédente, tandis que l'impulsion budgétaire serait à -2,5 % du PIB en 2026.

La stabilité observée à -0,8 % de l'écart de production dans la CEMAC, entre 2025 et 2026, reflète un niveau d'activité toujours

inférieur au potentiel. Cette évolution s'expliquerait principalement par une baisse des exportations nettes passant de 144,8,7 milliards en 2025 à -22,5 milliards en 2026, en lien avec un ralentissement de l'activité pétrolière. Toutefois, l'impulsion budgétaire serait négative en 2026 (-2,4 %), en lien avec une orientation budgétaire de moins en moins expansionniste.

Le solde budgétaire de référence, exprimé en pourcentage du PIB, s'établirait à -0,6 % en 2026 contre -2,1 % en 2025, se situant ainsi au-dessus de la norme communautaire fixée à -1,5 % du PIB. Cette amélioration du solde, résulterait principalement de la progression attendue des recettes non pétrolières, qui passeraient de 11,1 % du PIB en 2025 à 13,1 % en 2026. Par ailleurs, la poursuite des efforts de consolidation budgétaire engagés par les États membres de la CEMAC contribuerait à soutenir cette évolution.

Au total, la situation des finances publiques de la CEMAC à fin 2026 serait caractérisée par une réduction du déficit budgétaire hors dons de 1801,9 milliards, contre 3825,8 milliards un an plus tôt. Avec une hausse des arriérés de paiements de 28,1 milliards, le déficit global (base caisse) des finances publiques s'élèverait à 1773,8 milliards. Pour financer ce déficit, les États devraient mobiliser des ressources extérieures à hauteur de 4056,9 milliards, emprunter 65,4 milliards auprès du système bancaire sous régional et bénéficier de dons à hauteur de 716,1 milliards auprès des partenaires financiers internationaux. Ces ressources d'assurer le remboursement de la dette extérieure à hauteur de 1496,1 milliards et de réduire l'endettement vis-à-vis du système non bancaire de la CEMAC d'un montant de 1568,5 milliards. Ainsi, le profil d'endettement des États de la CEMAC en 2026 se caractériserait par : (i) un encours de la dette globale représentant 49,8 % du PIB en 2026, contre 50,0 % du PIB un an plus tôt ; (ii) un ratio du service de la dette publique extérieure sur les recettes budgétaires de 14,5 %, contre 16,1 % l'année précédente ; et (iii) un ratio du service

de la dette publique extérieure sur les exportations de 11,3 % en 2025, contre 10,5 % en 2024.

- **Secteur extérieur**

Le déficit de la balance des transactions courantes, dons officiels compris, se creuserait nettement pour atteindre 5,2 % du PIB en 2026, soit 4 238,3 milliards, contre -2,9 % du PIB en 2025. Cette évolution résulterait principalement de la baisse des exportations pétrolières (-1,5 point), en lien avec l'anticipation d'un recul de 8,5 % des cours du baril sur les marchés internationaux à 62,1 dollars, ainsi qu'une baisse de 1,5% des volumes exportés de pétrole à 35,0 millions de tonnes. Par ailleurs, la hausse des importations de biens contribuerait également à cette détérioration (-0,8 point), celles-ci passant de 14,6 % du PIB en 2025 à 15,1 % du PIB en 2026. Ces évolutions seraient toutefois partiellement atténuées par la contraction du solde déficitaire de la balance des revenus primaires (+0,5 point), lequel reviendrait de -3,9 % du PIB en 2025 à -3,3 % du PIB en 2026, ainsi que celui de la balance des services (+0,3 point).

Le solde net créditeur du compte de capital se stabiliserait à 0,6 % du PIB en 2026 comme en 2025, principalement sous l'effet des dons reçus par les administrations publiques. Par ailleurs, le solde du compte financier ressortirait excédentaire à +5,9 % du PIB, après +0,2 % du PIB un an plus tôt. Cette évolution s'expliquerait principalement par une nette progression des flux nets entrants d'investissements directs étrangers, qui passeraient de -595,8 milliards en 2025 à +153,2 milliards un an plus tard, en lien avec la hausse des investissements étrangers dans les entreprises pétrolières et minières. Il résulterait surtout d'une forte hausse du solde net créditeur du poste « Autres investissements », qui s'établirait à 3 415,9 milliards en 2025.

Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de +1,3 % du PIB, après un déficit de 1,2 % du PIB en 2024. Cette progression, de +2,4 points de

pourcentage, s'expliquerait principalement par la hausse du solde net créditeur du poste « Autres Investissements » (+4,8 points), du fait essentiellement des tirages publics à l'extérieur. Elle serait toutefois partiellement atténuée par le creusement du solde de la balance des transactions courantes (-2,4 points). Cet excédent du solde global et une hausse des arriérés extérieurs de 42,0 milliards devraient financer une augmentation des réserves officielles de 1 063,3 milliards. A fin 2026, les réserves officielles de la CEMAC devraient couvrir 4,52 mois d'importations de biens et services, contre 4,22 mois un an plus tôt.

- **Situation monétaire**

Au regard des hypothèses retenues dans le cadrage macroéconomique, la situation monétaire de la CEMAC en 2026 devrait être caractérisée par une consolidation de la position extérieure et par la poursuite de la dynamique de financement de l'économie.

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire progresseraient de 44,5 % pour s'établir à 4 096,7 milliards. Cette évolution résulterait principalement de la hausse attendue des entrées de capitaux publics et privés, en lien notamment avec les émissions d'eurobonds, les appuis budgétaires, les emprunts projets et les diverses opérations financières des entreprises internationales opérant dans le secteur des industries extractives. Ces flux financiers contribueraient à soutenir, d'une part, la liquidité en devises du système bancaire, et d'autre part, à renforcer le niveau des réserves de change. En revanche, les recettes d'exportation enregistreraient un recul, sous l'effet de la baisse anticipée des cours de certaines matières premières exportées (pétrole, gaz, etc.) par les pays de la CEMAC. Ainsi, malgré le creusement du déficit du compte courant, les entrées nettes de capitaux permettraient d'améliorer la position extérieure du système monétaire.

Parallèlement, les créances nettes sur l'État progresseraient de 0,1 % pour s'établir à

11 245,5 milliards. Cette évolution traduirait notamment une baisse des dépôts publics auprès du système monétaire ainsi que la poursuite du recours des États aux émissions de titres publics sur le marché des valeurs du Trésor. Cette configuration traduirait le maintien de la contribution du système bancaire au financement des besoins des États.

Dans le même temps, les crédits à l'économie progresseraient de 9,3 % pour atteindre 15 017,5 milliards, reflétant la poursuite de la dynamique de financement du secteur privé par le système bancaire. Cette progression serait soutenue par l'amélioration progressive de l'activité économique dans plusieurs branches du secteur non pétrolier (agroalimentaire, BTP, commerce, transport, etc.).

Dans ce contexte, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 11,1 % pour atteindre 25 186,5 milliards, sous l'effet conjugué de l'accroissement des avoirs extérieurs nets et de la progression du crédit à l'économie. Cette expansion monétaire traduirait également l'augmentation des dépôts bancaires, en lien avec l'amélioration de la liquidité globale du système bancaire.

Au total, ces évolutions se traduiraient par une amélioration de la position extérieure de la zone. Le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 68,0 %, contre 64,9 % en 2025, traduisant un renforcement de l'ancrage externe de la monnaie commune. De même, les réserves de change exprimées en mois d'importations de biens et services passeraient de 4,22 mois en 2025 à 4,52 mois en 2026, confirmant l'amélioration attendue des marges de sécurité extérieures de la CEMAC.

1.2 Scénario optimiste avec un prix moyen du baril de pétrole brut à 67,1\$

- **Secteur réel**

Sous ce scénario, dans l'optique offre, la croissance en 2026 devrait remonter à 4,3 % (contre 2,9 % dans le scénario de base), sous l'effet d'une progression plus importante du secteur pétrolier à 5,7 % au lieu de 0,2 % dans le scénario de base. De son côté, le secteur non pétrolier progresserait davantage avec un taux de croissance de 4,1 % plutôt que 3,3 % dans le scénario de base. Par secteur d'activité, la croissance économique serait principalement tirée par le secteur secondaire, qui contribuerait à la croissance de 1,8 point en 2026, au lieu de 1,0 point dans le scénario de base, sous l'effet notamment d'une meilleure évolution des industries extractives, principalement portée par le pétrole brut (0,5 point, contre 0,0 point dans le scénario de base).

Suivant l'optique demande, les contributions du secteur privé ressortiraient plus dynamiques, avec une participation de 3,6 points pour la consommation privée et 0,4 point pour les investissements privés contre 3,1 points et 0,6 point respectivement dans le scénario de base. Dans ce contexte, les importations progresseraient plus que les exportations dans ce scénario, avec la participation de la demande extérieure à la croissance de -0,1 point, contre -0,2 point dans le scénario précédent.

L'inflation, enfin serait plus forte que dans le scénario de base (3,1 % en moyenne annuelle à fin décembre 2026, au lieu de 2,3 %), soutenue principalement par une demande privée plus vigoureuse.

- **Secteur des finances publiques**

Le solde budgétaire, base engagements, hors dons, ressortirait déficitaire en 2026, atteignant -1,9 % du PIB, après -4,8 % du PIB l'année précédente. Cette réduction du déficit de 2,9 points découlerait surtout de la hausse des recettes non pétrolières (+2,3 points), en dépit du recul des recettes pétrolières (-0,3 point).

Dans ce scénario, le solde global (base caisse) des États se stabiliserait autour de -1 528,6 milliards en 2026, contre -1 773,8 milliards dans le scénario de référence. Le financement de ce déficit reposerait sur des emprunts extérieurs (3 215,1 milliards) et des dons (708,4 milliards), permettant notamment d'assurer le service de la dette intérieure et extérieure. L'amortissement de la dette extérieure atteindrait 1 496,1 milliards. A fin 2026, le profil d'endettement des États de la CEMAC serait caractérisé par : (i) un encours de la dette globale représentant 48,6 % du PIB, contre 49,8 % dans le scénario de référence, (ii) un ratio du service de la dette extérieure sur les recettes budgétaires atteignant 13,9 %, contre 14,5 % dans le scénario de référence, et (iii) un ratio du service de la dette extérieure par rapport aux exportations de biens et services non facteurs de production de 10,5 %, contre 11,3 % dans le scénario de référence.

- **Secteur extérieur**

Le déficit de la balance des transactions courantes, dons officiels inclus, se creuserait en 2026, mais dans une moindre mesure par rapport au scénario de base, pour atteindre 4,1 % du PIB en 2026, après -2,9 % du PIB en 2025. Cette dégradation moins marquée s'expliquerait principalement par une baisse moins prononcée des exportations de pétrole, qui représenteraient 11,8 % du PIB après +12,9 % du PIB en 2025, contre +10,9 % du PIB dans le scénario de référence. En termes de contributions, l'aggravation, relativement à l'année 2025, du déficit de la balance des transactions courantes de 1,2 point de pourcentage dans ce scénario s'expliquerait principalement par la hausse des importations de biens (-1,3 point) du fait d'une politique budgétaire plus expansionniste que dans le scénario de base, ainsi que par la diminution des exportations de pétrole (-0,4 point). Ces évolutions seraient toutefois atténuées par la progression des exportations non pétrolières (+0,2 point) et la contraction du déficit de la balance des revenus primaires (+0,2 point).

Le solde net créditeur du compte de capital se stabiliserait autour de 0,5% du PIB, contre +0,6 % dans le scénario de référence, sous l'effet des dons reçus par les administrations publiques. Par ailleurs, le solde créditeur du compte financier ressortirait à +5,4 % du PIB, contre +5,9 % dans le scénario de référence, en lien avec l'ampleur moindre du déficit de la balance des transactions courantes. Cet excédent du solde compte financier s'expliquerait principalement par les fortes progressions des soldes nets créditeurs des postes « Autres investissements » et « Investissements Directs Etrangers » comme dans le scénario de référence.

Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire à +1,6 % du PIB, contre +1,3% dans le scénario de base, après un déficit global de 1,2 % du PIB en 2025. Cette augmentation de +2,8 points de pourcentage du solde global s'expliquerait principalement par la hausse du solde net créditeur du poste « Autres investissements » (+3,9 points). Elle serait toutefois partiellement atténuée par le creusement du déficit de la balance des transactions courantes (-1,3 point). L'excédent global de la balance des paiements et une augmentation des financements exceptionnels de +42,0 milliards devrait financer une augmentation des réserves officielles de 1 360,8 milliards. Au terme de l'année, les réserves officielles devraient couvrir 4,50 mois d'importations de biens et services dans ce scénario, contre 4,52 dans le scénario de base et 4,22 un an plus tôt.

- **Situation monétaire**

En cas de réalisation du scénario optimiste, les indicateurs monétaires s'amélioreraient sensiblement par rapport au scénario de base, avec notamment une hausse des avoirs extérieurs nets de 56,3 %, pour s'établir à 4 431,4 milliards, une progression des crédits à l'économie (+11,0 %), une contraction des créances nettes sur les États (-2,0 %) et une augmentation de la masse monétaire (+12,6 %). Le taux de couverture extérieure de

la monnaie passerait à 68,3 % contre 68,0 % dans le scénario de base.

2. Réserves de change

Conformément au scénario de base de la programmation monétaire initiale, les Services de la BEAC anticipent une augmentation des réserves de change à fin 2026, en dépit de l'aggravation du déficit du compte courant, attendu à 5,2 % du PIB, et de la détérioration des termes de l'échange de 8,9 %. Cette évolution favorable des réserves de change s'expliquerait principalement par la hausse attendue des entrées de capitaux publics et privés, en lien notamment avec les émissions d'eurobonds, les appuis budgétaires, les emprunts projets et les diverses opérations financières des entreprises internationales opérant dans le secteur des industries extractives.

Ainsi, les réserves de change de la BEAC augmenteraient de 9,9 % pour s'établir à 6 958,5 milliards au 31 décembre 2026. Cette évolution porterait le taux de couverture extérieure de la monnaie à 68,0 %, contre 64,9 % à fin 2025. Par ailleurs, le niveau des réserves exprimé en mois d'importations de biens et services s'établirait à 4,52 mois, contre 4,22 mois en 2025, traduisant une amélioration de la position extérieure de la zone.

3. Avoirs extérieurs nets de la BEAC

En plus des éléments évoqués dans le point précédent, les services de la Banque prévoient une forte hausse des avoirs extérieurs nets de la BEAC, de 44,5 % pour s'établir à 4 096,7 milliards (6,2 milliards d'euros) au 31 décembre 2026. Cette évolution s'expliquerait principalement par l'augmentation attendue des réserves de change, conjuguée avec une baisse des engagements extérieurs de la Banque centrale, traduisant ainsi une amélioration significative de la position extérieure nette de la BEAC.

V. PERSPECTIVES ECONOMIQUES A MOYEN TERME DE LA CEMAC

A. HYPOTHESES SOUS-JACENTES ET PREVISIONS MACROECONOMIQUES

1. Malgré une résilience portée par l'innovation technologique et une désinflation progressive, l'économie mondiale reste sous la menace de tensions géopolitiques et de fragilités structurelles croissantes

D'après les dernières Perspectives de l'Économie Mondiale (PEM) du FMI de janvier 2026, l'économie mondiale afficherait une certaine résilience avec une croissance stable à 3,3 % en 2026, comme en 2025. Ce dynamisme devrait toutefois connaître un léger repli à 3,2 % en 2027. Parallèlement, l'inflation mondiale poursuit sa décrue, bien que ce mouvement reste inégal selon les régions. Cette trajectoire positive s'appuie principalement sur l'essor des investissements technologiques et des conditions financières favorables qui soutiennent l'activité du secteur privé. Cependant, ce scénario reste très fragile et demeure vulnérable à une possible escalade des tensions géopolitiques, notamment au moyen orient. Enfin, des défis structurels, tels que la montée du protectionnisme et la fragilité des finances publiques, constituent des menaces persistantes pour la croissance à moyen terme de l'économie mondiale. Ces projections du FMI demeurent tributaires de l'évolution du conflit au Moyen-Orient, dont la persistance pourrait induire une révision significative des trajectoires de croissance et d'inflation.

1.1 Bonnes perspectives de croissance dans la CEMAC tirée par les filières gaz, mines solides et métallurgie

Les projections macroéconomiques mises à jour en février 2026 par les Services de la BEAC mettent en exergue une période de

consolidation de la croissance dans la CEMAC entre 2027 et 2029 avec un taux moyen projeté au-dessus de 4 %. Pour la période 2027-2029, la croissance économique de la CEMAC s'appuierait sur une diversification accélérée de son secteur extractif et l'amorce de sa transformation locale, réduisant ainsi sa vulnérabilité historique aux chocs externes, notamment l'instabilité géopolitique actuelle au Moyen-Orient. Cette dynamique positive sera soutenue par deux piliers majeurs :

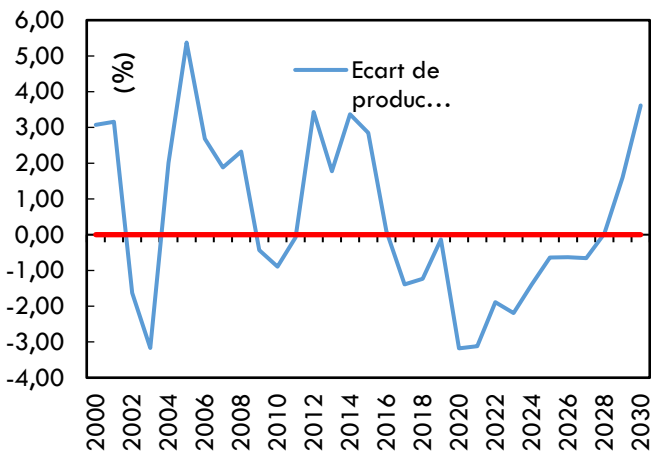
- La bonne tenue des activités dans le secteur des mines solides et de la métallurgie, avec notamment la montée en puissance des grands gisements de fer (Milingui et Baniaka au Gabon, Grand Zambézi et Lobé au Cameroun, Nabeba au Congo) qui devrait s'accompagner de l'émergence d'une industrie métallurgique locale. Cette dynamique serait renforcée par le développement de la bauxite au Cameroun, de l'or et l'antimoine au Tchad, l'exploitation de la potasse au Congo et l'industrialisation de la filière aurifère sous-régionale.
- L'essor du gaz, en plus de l'extraction pétrolière qui conservera un rôle primordial. En effet, la mise en exploitation de nouveaux projets gaziers (GNL et GPL) d'envergure dans quatre pays (Cameroun, Congo, Gabon et Guinée Équatoriale) permettra de répondre à la demande de diversification des sources d'approvisionnement énergétique.

1.2 Le retour de la croissance serait favorisé par la reconstitution du potentiel productif post-Covid-19

Pour la période 2021-2026, la croissance économique révisée de la CEMAC s'établirait en moyenne à 2,7 %, affichant un redressement notable par rapport à la moyenne de 0,2 % enregistrée entre 2016 et 2020. Cette

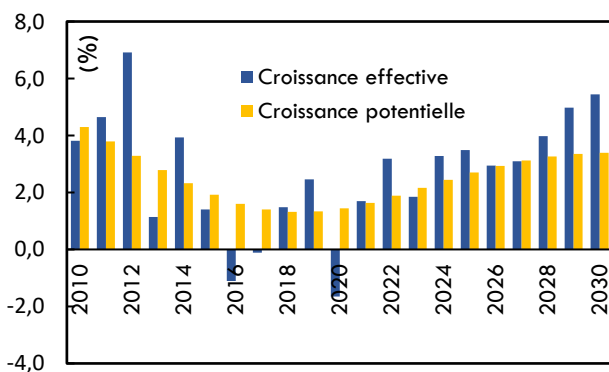
performance s'expliquerait par la reconstitution progressive des capacités productives après la pandémie de covid-19. Les graphiques élaborés par les Services de la BEAC font état d'une progression constante de la production potentielle (Graphique 24), laquelle soutiendrait une amélioration durable de la croissance effective. À partir de 2028, l'écart de production basculerait en zone positive, atteignant en moyenne 1,1 % sur la période 2027-2030.

Graphique 23 : Evolution de l'écart de production dans la CEMAC



Source : BEAC

Graphique 24 : Evolution de la croissance effective et de la croissance potentielle



Source : BEAC

2. Autres agrégats macroéconomiques : des tendances contrastées mais globalement encourageantes

Selon les dernières mises à jour des agrégats macro-économiques de la CEMAC effectuées en février 2026, les autres comptes

macroéconomiques devraient présenter des tendances variées à moyen terme comme suit :

- le déficit du solde budgétaire, base engagement hors dons, devrait se réduire graduellement en revenant de 2,2 % du PIB en 2027 à 1,4 % du PIB en 2028, puis à 0,2 % du PIB en 2029 ;
- le déficit du solde extérieur courant, dons officiels inclus, pourrait se maintenir en moyenne à 4,0 % du PIB sur la période 2027-2029 ; et
- une hausse de plusieurs agrégats monétaires entre 2027 et 2029, avec les taux moyens de progression annuelle de 11,1 % pour la masse monétaire, 29,2 % pour les avoirs extérieurs nets du système monétaire et 11,8 % pour les crédits à l'économie.

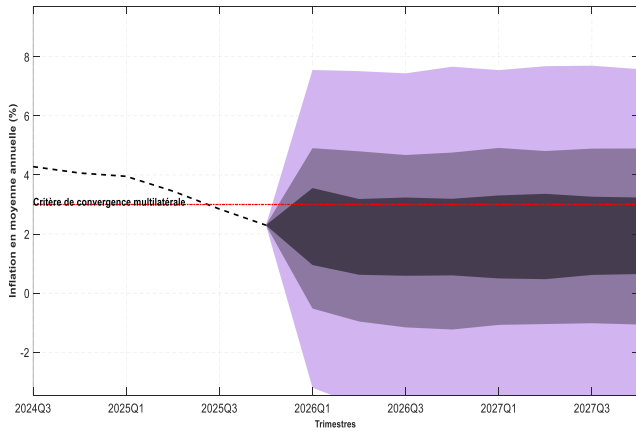
B. PREVISIONS A MOYEN TERME DE L'INFLATION ET DES RESERVES DE CHANGE

1. Prévisions à moyen terme de l'inflation

Selon les dernières analyses du FMI parues dans l'édition des Perspectives Economiques Mondiales de janvier 2026, l'inflation globale au niveau mondial devrait poursuivre sa décrue, indication d'un retour de l'inflation à sa valeur cible plus progressif aux États-Unis que dans d'autres grandes puissances économiques. Ces prévisions sont quasiment inchangées depuis les PEM d'octobre 2025, étant donné que les tendances dominantes à un ralentissement de la demande et à une baisse des prix de l'énergie se maintiennent. Ainsi le taux d'inflation devrait revenir à 3,8 % en 2026 et à 3,4 % en 2027, contre 4,1 % en 2025. Ce tableau général masque des disparités régionales, les prévisions tablant sur une inflation qui restera supérieure à l'objectif aux États-Unis et sera plus modérée dans d'autres grandes économies. En effet, la hausse des droits de douane a été anticipée, les droits de douane effectifs ont baissé, les conditions financières se sont améliorées et

certains grands pays ont connu une expansion budgétaire.

Graphique 25 : Prévisions de l'inflation en moyenne annuelle dans la CEMAC à l'horizon du quatrième trimestre 2027



Source : BEAC, à partir des données des administrations nationales. Note : Les bandes représentent respectivement les intervalles de prévision de 30 %, 60 % et 90% (de la plus foncée à la plus claire).

En Afrique subsaharienne, l'inflation devrait revenir de 20,3 % en 2024 à 13,1 % en 2025, et 10,9 % en 2026, avant de retrouver en 2027 les niveaux qui prévalaient avant la pandémie de covid-19 (8,5 %).

Pour la CEMAC, l'inflation moyenne demeurerait en-dessous de la cible communautaire de 3 %, mais révisée légèrement à la hausse par rapport aux prévisions de décembre 2025, à 2,3 % en 2026, 2,5 % en 2027, 2,2 % en 2028 (après 2,0 % en 2025).

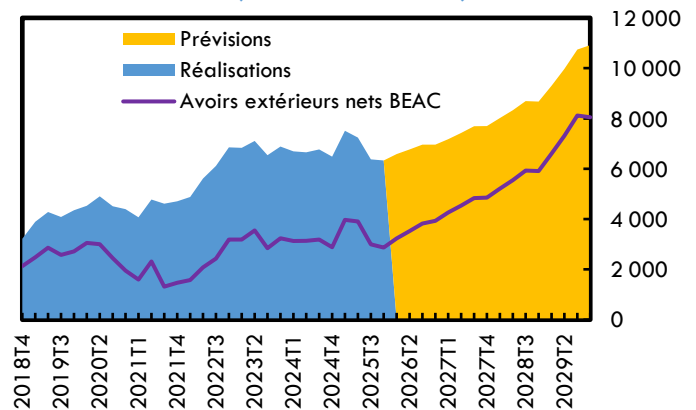
2. Prévisions à moyen terme des réserves de change et des avoirs extérieurs nets de la BEAC

Les projections des réserves de change dans la CEMAC sont particulièrement délicates dans le contexte actuel. En effet, la trajectoire des réserves officielles de la CEMAC est désormais fortement tributaire de l'amplification et de la durée des tensions

géopolitiques au Moyen-Orient. En effet, ce durcissement du risque géopolitique induit une appréciation des cours des hydrocarbures qui, si la tendance perdure, est de nature à consolider le compte courant de la zone, bien que cette corrélation reste conditionnée par la persistance de la prime de risque pétrolière. Nonobstant ces incertitudes, les projections de la BEAC tablent sur une accumulation des réserves de change grâce aux emprunts et aux appuis extérieurs. Cette évolution serait renforcée par l'attrait des investissements directs étrangers (IDE) ciblés sur l'extraction minière (or, fer, manganèse, bauxite) et le développement du secteur gazier, couplé à l'efficacité de la mise en œuvre de la Réglementation des changes et à la bonne tenue des exportations non pétrolières.

Cette dynamique devrait se traduire par une consolidation progressive des réserves de change. Partant de 6 958,5 milliards, couvrant l'équivalent de 4,52 mois d'importations des biens et services en 2026, elles devraient atteindre 7 699,7 milliards (4,70 mois d'importations) en 2027, puis 8 670,3 milliards en 2028 et 10 918,0 milliards en 2029. Par ailleurs, le taux de couverture extérieure de la monnaie devrait se situer en moyenne annuelle autour de 74,2 % sur la période 2027-2029, après 68,0 % en 2026.

Graphique 26 : Prévisions des réserves de change de la CEMAC et des avoirs extérieurs nets de la BEAC (en milliards de XAF)

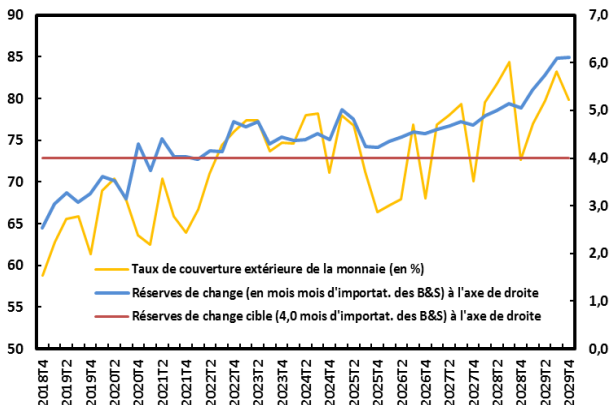


Source : BEAC

Dans la même lancée, la BEAC projette une consolidation de ses avoirs extérieurs nets,

dont le stock est estimé à 8 049,7 milliards d'ici fin 2029. Ce renforcement de la position extérieure de la zone s'expliquerait par l'effet conjugué d'une hausse attendue des exportations de matières premières, portées notamment par les filières gazière et minière et une application rigoureuse de la réglementation des changes.

Graphique 27 : Prévisions des réserves de change de la CEMAC en mois d'importations des biens et services, et du taux de couverture extérieure de la monnaie



Source : BEAC

C. RISQUES INTERNES ET EXTERNES

Les projections susmentionnées sont assorties d'aléas, illustrant les incertitudes globales qui pourraient infléchir les performances économiques de la Sous-région.

1. Risques sur l'activité économique

À court et moyen termes, la dynamique de croissance, tant internationale que sous-régionale, est tributaire de deux risques exogènes majeurs, à savoir :

- *l'exacerbation des tensions au Moyen-Orient et la fragmentation géoéconomique* : au-delà des mesures protectionnistes mondiales, l'intensification du conflit au Moyen-Orient fait peser une menace directe sur les chaînes d'approvisionnement et renchérit les coûts logistiques et dégrade la

croissance dans les secteurs fortement dépendants des intrants importés ; et

- *les effets d'une potentielle crise de la dette en Zone euro sur l'activité économique, en lien avec les récents événements en France.*

Au niveau de la Sous-région, cinq facteurs endogènes demeurent critiques, notamment :

- *les tensions sécuritaires* qui pourraient perturber les activités économiques ;
- *les dérapages budgétaires et les besoins de financement de certains Etats* dans un contexte de liquidité fragile du système bancaire de la CEMAC ;
- *les retards dans la mise en œuvre effective des réformes structurelles et de gouvernance* nécessaires pour améliorer la résilience des États et accroître leur potentiel, qui peuvent rendre la Sous-région davantage vulnérable aux chocs exogènes et remettre en cause les perspectives positives à moyen terme ; et
- *La vulnérabilité climatique* : les chocs météorologiques impactent directement la sécurité alimentaire et accentuent les flux migratoires internes.

Dans ce contexte, une gestion proactive de la dette devient impérative. Cette mesure, indissociable de la poursuite rigoureuse de l'application uniforme de la Réglementation des Changes, ainsi que la sauvegarde de la stabilité monétaire et financière doivent demeurer des priorités pour assurer une croissance saine et durable à moyen terme.

2. Risques sur la trajectoire des prix

Au plan externe, le conflit actuel au Moyen-Orient génère une volatilité extrême des cours du pétrole, avec des répercussions sur les prix de l'énergie, du fret maritime et des engrais azotés qui transitent par le détroit d'Ormuz.

Sur le plan interne, les pressions inflationnistes demeureraient soutenues par les effets :

- de la dégradation prononcée des infrastructures routières d'acheminement des produits vers les marchés, conjuguée avec des perturbations des circuits d'approvisionnement, du fait de la persistance des risques sécuritaires au Cameroun et au Tchad ;
- des perturbations climatiques sur la campagne agricole qui pourraient contraindre l'offre des produits vivriers ;
- d'éventuels ajustements fiscaux prévus dans les lois de finances des États membres de la CEMAC, au titre de l'exercice budgétaire 2026, en vue de relever davantage le niveau des recettes fiscales.

Malgré les risques haussiers susmentionnés, plusieurs facteurs militeraient pour une trajectoire baissière de l'inflation dans la CEMAC à moyen terme, dont :

- les prévisions météorologiques toujours favorables pour la campagne agricole 2026/2027 ;
- la poursuite de la réhabilitation des infrastructures de transport et de conservation, le désenclavement continu des bassins de production agricole ; et
- le renforcement de la surveillance des marchés et l'accélération des réformes structurelles visant à diversifier l'économie et à stabiliser les chaînes d'approvisionnement.

3. Risques sur la trajectoire des réserves de change

Bien que la dynamique actuelle des réserves reste robuste, elle est tributaire de trois incertitudes majeures :

- la durée de la crise au Moyen-Orient : si le conflit soutient temporairement les prix du brut (effet prix positif pour les recettes d'exportation), une extension du conflit pourrait freiner la demande mondiale et perturber les investissements ;
- le retour au surplus pétrolier à long terme : une fois le choc géopolitique résorbé, le marché pourrait faire face à un excédent d'offre, ramenant les cours en dessous des moyennes 2021-2024, ce qui affaiblirait la position extérieure de la zone ; et
- la santé économique de la Chine : en tant que principal partenaire commercial, tout ralentissement de l'activité chinoise réduirait mécaniquement la demande pour les matières premières de la CEMAC (fer, bois, pétrole).

D. ORIENTATION DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET PROPOSITION DE DECISIONS

L'orientation de la politique monétaire de la BEAC pour le deuxième trimestre 2026 s'inscrit dans un contexte marqué, au plan externe, par une consolidation de la position extérieure à court et à moyen termes, et au plan interne, par un taux d'inflation qui demeurerait au-dessous du seuil communautaire de 3,0 %. Toutefois, ces perspectives seraient contingentes de la durée des tensions au Moyen-Orient avec un impact certain sur les cours du pétrole, et partant sur le coût des hydrocarbures, du transport et sur le niveau général des prix dans la CEMAC.

Compte tenu de tout ce qui précède, il est suggéré aux membres du CPM de maintenir

inchangés les taux directeurs pour le deuxième trimestre 2026. Ainsi, le TIAO resterait à 4,75 % au deuxième trimestre 2026, le taux de la facilité de prêt marginal à 6,25 %, le taux de la facilité de dépôt à 0,00 % et les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme. Le Comité de Politique Monétaire pourrait toutefois réaffirmer sa volonté de continuer de

surveiller l'évolution des prix au cours des prochains mois et de prendre les mesures de politique monétaire appropriées pour réagir aux éventuels vents contraires en cas de besoin.

En définitive, la résolution suivante est soumise à l'appréciation du Comité de Politique Monétaire :

PROJET DE RESOLUTION

Le Comité de Politique Monétaire, réuni en session ordinaire le 02 avril 2026 à Yaoundé (République du Cameroun), après avoir pris connaissance des évolutions économiques et financières aux niveaux international et sous régional empreintes de fortes incertitudes (conflit au Moyen-Orient, guerre entre la Russie et l'Ukraine, etc.), a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 4,75 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,25 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et à 4,50 % sur les exigibilités à terme.

ANNEXES

Annexe 1 : Conditions d'intervention de la BEAC

Le 15 décembre 2025, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC a procédé aux réaménagements ci-après :

Principaux taux d'intervention de la BEAC, à compter du 25 mars 2025

Taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) :	4,75 % <i>(nouveau)</i>
Taux de la Facilité marginale de prêt :	6,25 % <i>(nouveau)</i>
Taux de la Facilité marginale de dépôts :	0,00 % <i>(inchangé)</i>

Taux pour la protection des épargnants, à compter du 08 juillet 2014

Taux Créiteur Minimum (TCM) :	2,45 % <i>(inchangé)</i>
-------------------------------	--------------------------

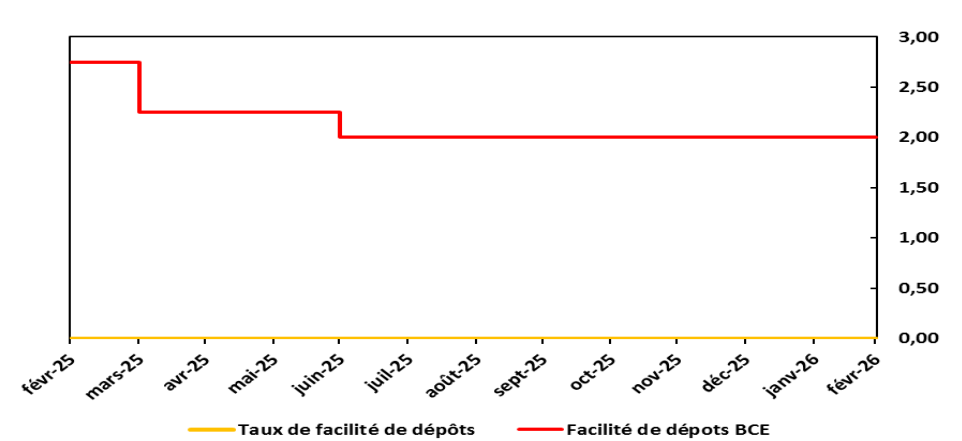
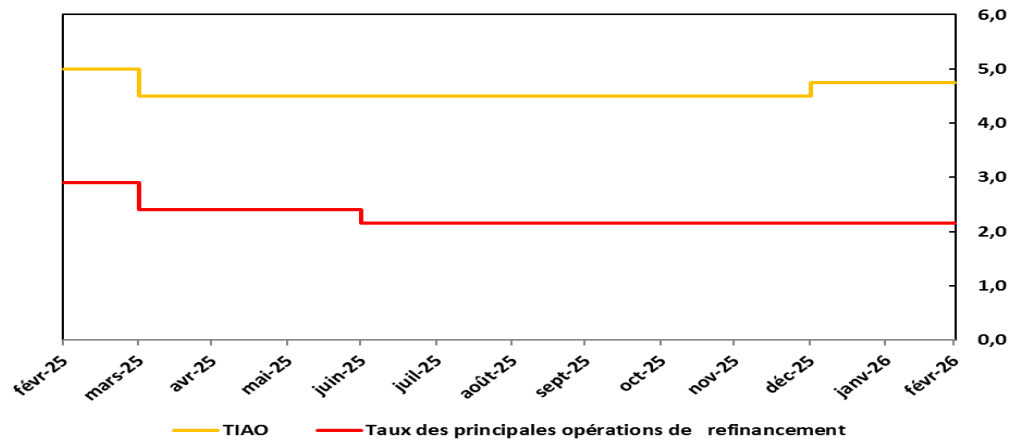
Taux d'intérêt sur Placements Publics de la BEAC, à compter du 08 juillet 2014

Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP ₀)	0,40 % <i>(inchangé)</i>
Taux d'Intérêt Sur Placement Public au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires (TISPP ₁)	0,05 % <i>(inchangé)</i>
Taux d'Intérêt sur Placement Public au titre des Dépôts Spéciaux (TISPP ₂)	0,00 % <i>(inchangé)</i>

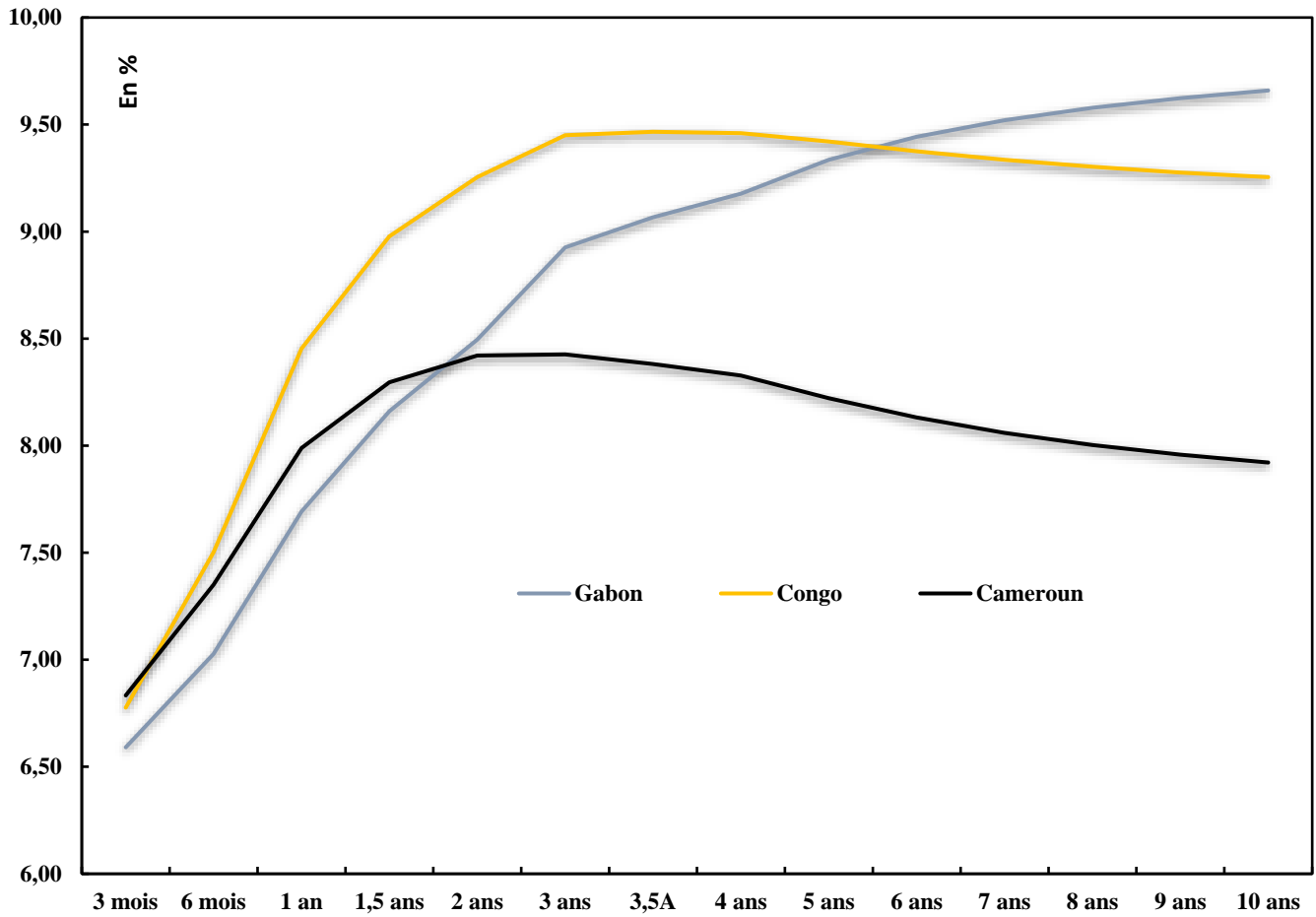
Source : BEAC

Annexe 2 : Evolution des taux de la BCE et de la BEAC

Taux d'intérêt	BCE			BEAC		Différentiels de taux	
	Taux des principales opérations de refinancement	Facilité de prêt marginal	Facilité de dépôts	TIAO	Facilité de dépôts	TIAO - Taux refinance (BCE)	Facilité de dépôts (BEAC) - Facilité de dépôts (BCE)
févr -25	2,65	2,90	2,50	5,00	0,00	2,35	-2,50
mars -25	2,65	2,90	2,50	4,50	0,00	1,85	-2,50
avril -25	2,40	2,65	2,25	4,50	0,00	2,10	-2,25
mai -25	2,40	2,65	2,25	4,50	0,00	2,10	-2,25
juin -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
juil -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
août -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
Sept -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
Oct -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
Nov -25	2,15	2,40	2,00	4,50	0,00	2,35	-2,00
Déc -25	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Janv -26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Févr -26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00
Mars -26	2,15	2,40	2,00	4,75	0,00	2,60	-2,00



Sources : BEAC, Banque de France, Taux de fin de mois

Annexe 3 : Courbes des taux de rendement des titres publics de décembre 2025

Annexe 4 : Méthodologie de calcul de l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE)

Dans le but d'améliorer le cadre d'analyse conjoncturelle dans les pays de la CEMAC, la BEAC, avec le soutien financier de la Banque Mondiale, a initié le projet de mise en place de l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE). Cet indicateur précoce et coïncident du produit intérieur brut permet de mesurer très rapidement la dynamique des activités économiques et de faire chaque trimestre un diagnostic du secteur réel des pays de la CEMAC. En effet, compte tenu des délais de production des comptes nationaux et de l'impératif de la tenue d'un CPM chaque trimestre, il est nécessaire de disposer d'un indicateur qui renseigne sur l'état de santé du secteur productif (un proxy du PIB) et qui indique à l'avance l'évolution du PIB. L'ICAE permet donc d'avoir une première indication de la dynamique du PIB trimestriel, à défaut de disposer du PIB lui-même, permettant au CPM de décider en conséquence.

Ainsi, une hausse de l'ICAE annonce une hausse du PIB (respectivement un repli de l'ICAE annonce un recul du PIB).

Deux versions de l'ICAE ont été arrêtées : (i) une version dite « optique production » et (ii) une version dite « éclectique ».

La version dite ICAE « optique production », repose sur le suivi de toutes les branches d'activités. Par conséquent l'ICAE s'obtient par une agrégation de toutes les branches d'activités de la nomenclature d'activité d'AFRISTAT. Cette approche est plus exhaustive en matière de branches d'activités et de ce fait permet de calculer aussi l'indice des prix à la production industrielle (IPPI), l'indice de la production industrielle (IPI) et l'indice du chiffre d'affaires (ICA) pour les Instituts Nationaux de Statistique (INS) des Etats membres de la CEMAC.

La version dite « optique éclectique », qui est plus rapide à mettre en œuvre, repose sur le choix pour chaque pays d'un certain nombre de variables identifiées¹¹ comme étant fortement corrélées avec le PIB. Ces variables doivent être en production auprès des administrations nationales et autres entités productrices de données de la sous-région, et publiées suivant des délais courts. Dans ce cas, l'ICAE s'obtient par une agrégation des variables retenues pour chaque pays. En attendant l'aboutissement du projet ICAE en cours, les services de la DERS calculent et suivent l'ICAE selon l'approche éclectique, pour préparer les dossiers du CPM.

Quelle que soit l'optique retenue, l'ICAE de la Zone est une moyenne des ICAE pays pondérée par le poids de chaque pays dans le PIB réel sous-régional pour une année de base, en l'occurrence 2015 pour l'instant.

¹¹Cameroun (18 variables), République Centrafricaine (17 variables), Congo (19 variables), Gabon (22 variables), Guinée Equatoriale (18 variables) et le Tchad (12 variables).

ETAPES DE CALCUL DE L'ICAE

Pour compiler l'indice composite des activités économiques, après collecte des données nécessaires auprès des entités productrices, on procède en six (5) étapes comme suit :

1^{ère} étape :

Calcul du taux de croissance mensuel de chaque indicateur de l'activité en utilisant une formule de taux de croissance symétrique. En effet, pour chaque variable i , $i=1, \dots, N$, on calcule les variations au mois le mois à partir d'un taux de croissance symétrique, tels que :

$$C_{it} = \frac{X_{i,t} - X_{i,t-1}}{\frac{X_{i,t} + X_{i,t-1}}{2}} \times 100, \quad i = 1, \dots, N, \quad t = 1, \dots, T \quad (1)$$

Cette équation peut encore s'écrire plus simplement comme suit :

$$C_{it} = \frac{X_{i,t} - X_{i,t-1}}{X_{i,t} + X_{i,t-1}} \times 200, \quad i = 1, \dots, N, \quad t = 1, \dots, T \quad (2)$$

2^{ème} étape :

Normalisation des variations de chacune des composantes pour ajuster le taux de croissance mensuel des indicateurs élémentaires de la volatilité de chacune des composantes. En effet, pour chaque variable i , $i=1, \dots, N$, on normalise les changements au mois le mois calculés précédemment à l'aide de la formule suivante:

$$m_{it} = C_{i,t} \times SF_i^t, \quad i = 1, \dots, N, \quad t = 1, \dots, T \quad (3)$$

Où SF_i^t désigne le facteur de normalisation de l'entreprise i , $i=1, \dots, N$, donné par

$$SF_i^t = \frac{\omega_{c_{i,t}}}{\sum_{i=1}^N \omega_{c_{i,t}}}$$

avec $\omega_{c_{i,t}} = \frac{1}{\sigma_{c_{i,t}}}$ et $\sigma_{c_{i,t}}$ ont, respectivement l'écart- type de la production

de la variable i , $i=1, \dots, N$, au cours des 12 mois précédents, jusqu'au mois t , $t=1, \dots, T$. En conséquence, les changements normalisés au mois le mois sont alors donnés par :

$$m_{it} = C_{i,t} \times \left[\frac{1}{\sigma_{c_{i,t}} \sum_{j=1}^N \left(\frac{1}{\sigma_{c_{j,t}}} \right)} \right], \quad i = 1, \dots, N, \quad t = 1, \dots, T \quad (4)$$

3^{ème} étape :

Calcul de l'indice composite de l'activité économique par fixation de sa valeur à une date donnée et calcul de sa valeur aux autres dates en utilisant une formule récursive issue de celle du taux de croissance symétrique. En effet, Pour un niveau lo donné, on calcule l'indice I_t , $t=1, \dots, T$ comme suit :

$$I_t = I_{t-1} \times \frac{200 + \sum_{i=1}^N m_{i,t}}{200 - \sum_{i=1}^N m_{i,t}}, \quad t \geq 1 \quad (5)$$

4^{ème} étape :

Normalisation de la valeur de l'indice en base 100 sur une période donnée. En effet, On procède, pour cette étape à la fixation d'une année de base 100 pour le CIEA, de sorte que l'indice composite des activités économiques (CIEA) pour un mois t est donné par :

$$\text{CIEA}_t = 100 \times \frac{I_t}{B_{t[0]}}, \quad t \geq 1 \quad (6)$$

Où : $B_{t[0]}$ niveau moyen de l'indice I_t sur les douze mois de l'année de base.

Toutefois, il convient de noter que l'année de base est une année civile non exceptionnelle, jugée normale, stable, qui ne présente pas des influences particulières sur l'activité économique.

5^{ème} étape :

Afin d'obtenir un ICAE au niveau de la CEMAC, il a été retenu de procéder au calcul de la moyenne des ICAE pays, pondérée par les PIB annuel d'une année de base.

Annexe 5 : Principaux indicateurs économiques et financiers de la CEMAC

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2026	2026	2027	2028	2029	2030
						Sop- 67,1\$	Sb- 62,1\$	SP- 57,1\$				
PIB, prix et population	(Variation annuelle en pourcentage)											
Taux de croissance (PIB reel)	1,7	3,2	1,8	3,3	3,5	4,3	2,9	2,3	3,1	4,0	5,0	5,4
dont secteur pétrolier	-10,0	0,2	0,9	2,6	-1,5	5,7	0,2	-4,9	0,4	2,6	8,6	9,7
secteur non pétrolier	3,0	3,7	2,1	3,4	4,3	4,1	3,3	3,2	3,4	4,1	4,6	5,0
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembr	1,6	5,6	5,6	4,1	2,1	3,1	2,3	1,6	2,5	2,2	2,3	2,0
Inflation (prix à la consommation, en glissement annuel, déce	2,6	6,7	4,6	3,4	1,7	2,5	1,9	1,3	2,0	1,8	1,9	1,7
Monnaie et crédit												
Avoirs extérieurs nets	-30,7	118,5	7,5	11,7	-15,1	56,3	44,5	-44,2	27,2	23,9	36,4	43,4
Crédits à l'économie	12,0	7,8	6,8	17,6	10,3	11,0	9,3	8,0	14,8	11,0	9,5	9,6
Créances nettes sur l'Etat	29,4	6,0	12,1	5,0	9,4	-2,0	0,1	20,0	1,0	-3,1	-9,8	-20,5
Masse monétaire (M2)	12,6	13,7	9,0	10,5	7,7	12,6	11,1	9,1	13,8	9,7	9,7	11,0
Taux de couverture extérieure (fin de période)	64,0	73,1	71,9	74,9	64,9	68,3	68,0	59,5	70,1	72,7	79,9	86,9
Termes de l'échange	38,8	29,1	-18,4	4,4	-9,3	-1,6	-8,9	-14,8	-0,4	-2,1	-1,0	-1,6
Finances publiques	(En pourcentage du PIB)											
Recettes totales	14,7	18,5	18,7	17,4	16,0	17,9	17,6	16,8	17,1	17,1	17,6	17,8
Recettes pétrolières	5,6	9,9	8,4	6,4	4,9	4,9	4,5	4,0	4,0	3,8	4,1	4,3
Recettes non pétrolières	9,0	8,6	10,3	11,0	11,1	13,0	13,1	12,8	13,1	13,3	13,5	13,5
Depenses totales 1/	16,3	16,5	18,4	19,2	20,8	19,8	19,8	21,7	19,3	18,6	17,8	16,4
Dépenses courantes	12,7	12,9	14,2	14,3	14,1	13,4	13,7	13,8	13,2	12,6	11,9	11,2
Dépenses en capital	3,6	3,6	4,2	4,9	6,7	6,3	6,1	7,9	6,2	6,0	5,9	5,2
Solde budgétaire primaire (deficit -)	1,3	4,8	3,2	1,4	-0,3	1,7	1,5	-1,2	1,9	2,3	3,4	4,3
Solde budgétaire, base engagements hors dons (deficit -)	-1,7	2,0	0,3	-1,8	-4,8	-1,9	-2,2	-5,0	-2,2	-1,4	-0,2	1,4
Solde budgétaire, base engagements dons compris (deficit -)	-1,2	2,5	0,8	-1,2	-3,8	-1,0	-1,3	-4,1	-1,4	-0,7	0,5	2,1
Secteur extérieur												
Exportations de biens et services non facteurs	27,4	34,8	28,5	26,5	22,5	21,4	19,9	18,6	21,0	20,3	20,1	19,7
Importations de biens et services non facteurs	-22,3	-23,1	-25,6	-23,3	-22,8	-23,1	-22,9	-22,9	-23,0	-22,8	-22,1	-21,4
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	1,3	4,5	-1,0	1,0	-2,9	-4,1	-5,2	-6,3	-3,9	-4,2	-3,8	-3,3
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	0,9	4,0	-1,6	0,4	-3,6	-4,6	-5,7	-6,8	-4,5	-4,8	-4,3	-3,8
Stock de la dette globale/PIB	56,5	49,0	47,9	48,5	50,0	48,6	49,8	50,5	47,9	45,2	41,2	36,5
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf c	4,03	4,77	4,44	4,86	4,22	4,50	4,52	3,90	4,70	5,06	6,12	7,93